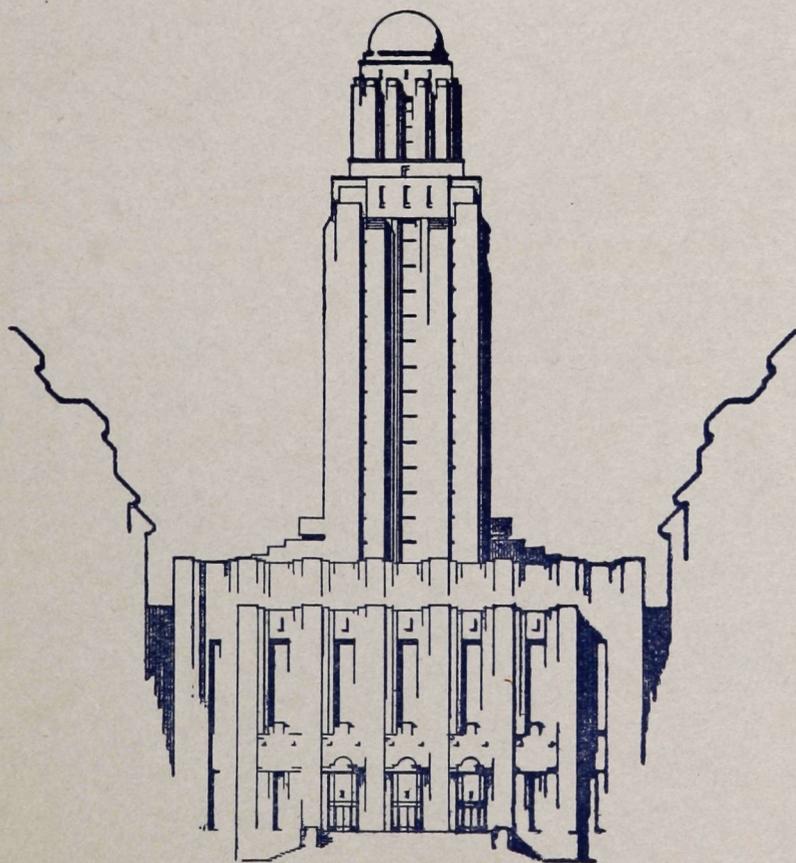


# L'ACTION UNIVERSITAIRE



# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

## Comité exécutif :

Dr Louis-Charles Simard, *président*.  
M. Jules Labarre, *1er vice-président*.  
M. Gérard Parizeau, *2e vice-président*.  
Me Roger Brossard, *secrétaire*.  
M. Henri Gaudefroy, *trésorier*.

## Comité de publication :

M. René Guénette, *président*, MM. Paul Barry, Alain de Bray, Rex Desmarchais, Roger Duhamel, Jean-Pierre Houle, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin et Jean Vallerand.

## Comité du Fonds des anciens :

M. A.-S. McNichols, *président*, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur Elie Beauregard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphen Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Edouard Labelle, Olivier Lefebvre, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, Jules Labarre, *secrétaire*, Gérard Parizeau, *trésorier*.

## Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :  
*Agronomie* : MM. Fernand Corminbœuf et Henri-C. Bois.  
*Chirurgie dentaire* : Dr Conrad Archambault et Dr A. Plessis-Bélair.

*Droit* : Me Marcel Faribault et Me André Montpetit.

*H. E. C.* : MM. Jean Nolin et Roland Philie.

*Lettres* : MM. Jean-Marie Gauvreau et Jean Vallerand.

*Médecine* : Dr Donatien Marion et Dr Oscar Mercier.

*Médecine vétérinaire* : Dr H. Paul Marois et Dr Paul Ville-neuve.

*Optométrie* : MM. Armand Messier et Léopold Gervais.

*Pharmacie* : MM. Rodolphe Dagenais et Léopold Bergeron.

*Philosophie* : MM. Jean Bégin et Damien Jasmin.

*Polytechnique* : MM. Paul LeBel et Léon Duchastel.

*Sciences* : MM. Jules Brunel et Gustave Prévost.

*Sciences sociales* : M. Jean Cornez et Mlle Rolande Provencher.

*Théologie* : M. Gérard Chaput, p. s. s., et M. l'abbé M. Gagnon.

Le président de l'Association générale des étudiants.

*Secrétaire-adjoint* : M. Lucien Piché.

*Trésorier honoraire* :

L'honorable Henri Groulx.

*Vérificateur honoraire* :

Jean Valiquette (H. E. C.)

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Les articles publiés dans L'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef: RAYMOND TANGHE

Rédaction et administration :

Service de la publicité :

Raymond DesRosiers

2900, Boulevard du Mont-Royal. Tél. AT. 9451 et AT. 9089.

Abonnement : Au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50. L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août.  
Impression et expédition "Imprimerie du Sacré-Cœur", Laprairie, P. Q.

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES  
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES  
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —  
OPTOMETRIE — AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE —  
COMMERCE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE — MU-  
SIQUE — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCUTION —  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES — HYGIENE  
SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**  
2900, BOULEVARD du MONT-ROYAL — MONTRÉAL

# Surveillons notre santé

Les découvertes scientifiques qui se multiplient dans notre temps ont permis de lutter plus efficacement contre les maladies contagieuses et le ministère de la santé et du bien-être social ne néglige rien pour assurer la protection du public dans la mesure où son budget le permet. C'est par milliers que l'on calcule les prélèvements analysés dans nos laboratoires. Les inspections sanitaires effectuées en 1942 dépassent 50,000, cependant que près de 100,000 livres d'aliments furent confisquées. Le travail de propagande, la diffusion de l'hygiène maternelle et infantile, les cours de nutrition, — est-il besoin de le proclamer? — ont répandu en 1942, à travers la province, la médecine préventive et les notions d'hygiène indispensables à la protection, à la croissance et au développement de la population. En fait, les facteurs les plus divers et les plus complexes influent sur la santé publique : nos maisons, nos bureaux, nos magasins, les individus que nous coudoyons, le travail que nous accomplissons, la qualité de la nourriture que nous absorbons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, nos plaisirs et nos habitudes, tout influe sur notre organisme, tout provoque des dépenses d'énergie : il faut surveiller étroitement son alimentation et ménager savamment les ressources de sa constitution afin de vivre longuement en bonne santé et d'être constamment utile à la collectivité.

## DIVISION DE L'HYGIENE DENTAIRE

### Le ministère de la Santé et du Bien-Etre social

Docteur Jean Grégoire  
sous-ministre

Honorable Henri Groulx  
ministre

#### La Banque Canadienne Nationale

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts personnels, de remises, de recouvrements ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le conseiller.

Actif, plus de \$180,000,000.

534 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

Téléphone HArbour 7679

#### C.-Bernard Ste-Marie

Merceries et confection pour hommes. Tissus anglais "Elysian" pour paletots, autres tissus importés pour complets.

169 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Tél. MArquette

0421

9963

#### Café Martin, Limitée

Léo Dandurant, prés.

Le plus chic restaurant  
français à Montréal

Sea Food Bar  
Salons privés

1521, rue de la Montagne

Lisez la

Revue Canadienne de Biologie



## L'ASSURANCE ET L'APRÈS-GUERRE

Quelle que soit l'orientation de l'économie du pays, l'assurance sous toutes ses formes restera la meilleure protection pour votre famille. Mais savez-vous quelle part de votre salaire vous devez convertir en assurance, vêtement, etc.? Consultez-nous; lisez notre brochure gratuite: "Savoir dépenser pour mieux vivre."



# Dominion Life

THE ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

1405, rue Peel, MONTRÉAL

PAUL BABY  
Gérant provincial

ÉMILE DAoust A. J. PINARD  
Gérants adjoints

## Crédit Foncier Franco-Canadien

PRETS  
HYPOTHECAIRES

5, RUE ST-JACQUES EST

SIEGE SOCIAL

MONTRÉAL

Succursales: Québec — Toronto  
Winnipeg — Régina  
Edmonton — Van-  
couver.

(Propriétés à vendre)

## Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.  
J.-Charles Anderson, L.I.C.  
Roméo Carle, L.S.C., C.A.  
A Dagenais, L.S.C., C.A.  
Delphis Clairoux, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST  
PLateau 9709

## Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

## GEO. VANDELAC

Fondé en 1890 Limitée

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour

120 est. rue Rachel, Montréal — Belair 1717

## BERNARD BERNARD DENIS TREMBLAY

(CORPORATION GENERALE  
de RECOURVEMENT et de CREDIT)

Licenciés en vertu de la Loi  
des Agents de Recouvrement

Recouvrements et Achats de  
Comptes - Garantie de \$5,000

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — PLateau 3011

## Examen de la Vue

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE

VERRES OPHTALMIQUES

# PAUL LIPPENS

LUNETTERIE MODERNE

3450, Saint-Denis

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HArbour 9185

VOUS SEUL  
pouvez faire de votre demeure  
UN FOYER

... mais nous pouvons vous  
aider en vous offrant un choix  
agréable, exclusif et profitable  
à des conditions conformes à  
votre budget.

LE MAGASIN A RAYONS  
QUI A TOUJOURS GRANDI

**MESSIER** *Limitée*

1480-90, rue Mt-Royal Est. ... Téléphone : FAlkirk 3541



*Songez-vous  
à organiser*

UN BAL,  
UN BRIDGE,  
UN BANQUET,

ou, tout simplement

UN DEJEUNER  
D'AFFAIRES ?

Adressez-vous à l'HOTEL WINDSOR,  
et vous y trouverez non seulement un ser-  
vice courtois et une cuisine variée, mais  
aussi des salons particuliers qui comptent  
parmi les mieux aménagés et les plus  
agréables de la ville.

Pour plus amples renseignements, télé-  
phonez à la Direction de

L'HÔTEL  
**Windsor**

PLateau 7181

Les plus grands spécialistes de fourrures au détail du Canada  
depuis plus de soixante ans

**CHAS DESJARDINS & CIE**  
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président et propriétaire

1770, St-Denis, Montréal

HArbour 8191



MARquette 9473\*

**Dépôt Dentaire de Montréal Limitée**

934 EST, RUE STE-CATHERINE • EDIFICE BANQUE D'EPARGNE • Suite 205 • MONTRÉAL  
SUCCURSALE • 229, BLVD CHAREST • QUEBEC • Téléphone 3-0613

• POUR VOTRE PROTECTION  
EXIGEZ L'AUTHENTIQUE

**Dent - Acryl**

# ÊTES-VOUS NÉ ENTRE

le 24 octobre et le 22 novembre?



SCORPIO  
♏  
Le SCORPION

L'horoscope dit que les personnes nées sous le signe du Scorpion sont trop impressionnables. Les cigarettes les plus populaires au Canada, qui vous aident à vous détendre, conviennent donc particulièrement à votre tempérament.

*C'est pour cela que vous fumez les Cigarettes*

## SWEET CAPORAL

*"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"*

*Buvez* NECTAR  
**Mousseux**  
CHRISTIN

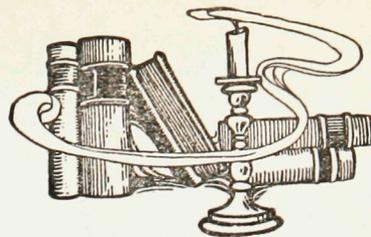
PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR  
**Mousseux**  
CHRISTIN

## SOMMAIRE

A la Bibliothèque .....	Raymond Tanghe .....	5
Antoine-Laurent Lavoisier .....	Léon Lortie .....	6
Le Mois international .....	Gustave Lanctôt .....	10
M. le professeur Lauquier .....	Eugène Robillard .....	13
Assemblée générale annuelle de l'A. G. D. U. M. ....		15
Rapport du secrétaire .....	Jules Labarre .....	16
Rapport du trésorier .....	Gérard Parizeau .....	19
Saint-Simon .....	Jacques Fichet .....	21
Au Cercle universitaire .....	R. T. ....	25
A propos de quelques livres .....		29
Echos et Nouvelles .....		31
Nécrologie .....		34
Les Diplômés écrivent .....		35

# A LA BIBLIOTHÈQUE



J'ai dit le mois dernier que la Bibliothèque de l'Université contenait des richesses, ce qui a intrigué quelques camarades. Ces trésors n'ont pas l'éclat de joyaux, ils ont un aspect modeste, minable parfois. Voici un in-quarto qui date d'avant la fondation de Montréal; voici l'édition originale du récit d'un voyageur en Nouvelle-France; voici des volumes habillés en plein parchemin, imprimés au XVIIe. Vénérables et chers bouquins que des mains pieuses ont touchés et qui, grâce à des soins attentifs, ont traversé des siècles tourmentés.

Voici un petit livre, relié plein cuir, mais sans richesse; sur le dos, noirci au contact des mains qui l'ont porté, le titre est à peine lisible : *Tableau de la Haute-Italie*. La page titre est plus détaillée : *Tableau historique, statistique et moral de la Haute-Italie, et des Alpes qui l'entourent; précédé d'un coup d'œil sur le caractère des empereurs, des rois et autres princes qui ont régné en Lombardie, depuis Bellovèse et César jusqu'à Napoléon premier. Dédié à Son Altesse Sérénissime le Prince Eugène de Beauharnois, vice-roi d'Italie, et archichancelier d'Etat de l'empire français. Par Ch. Denina, Bibliothécaire de S. M. Impériale et Royale. A Paris, Chez L. Fantin, Libraire, Quai des Augustins No. 55.* La date d'édition est surchargée à l'encre. Avec patience j'essaie de lire la date originale; je trouve 1085, ce qui est évidemment impossible. La véritable date que l'on a voulu rectifier à la plume est 1805.

Sur la page du faux-titre un cachet :

**Bibliothèque du Citoyen Napoléon-Bonaparte.** Bonaparte, la Haute-Italie! Quelle magique association pour faire surgir l'épopée brillante de ce général de vingt ans : Lodi, Montenotte, Mondovi, Castiglione, Pont d'Arcole, Rivoli !

1805! Le général Bonaparte est devenu empereur. Ses livres portent encore le cachet "Citoyen Napoléon-Bonaparte". Il a tenu dans ses mains ce volume qui décrit les lieux de ses exploits, il a lu peut-être les pages où son histoire à lui se mêle à celle d'Annibal et de Bellovèse, de Lautrec, de Charles-Quint, de Philippe II. A-t-il aimé cette phrase qui le compare à Charlemagne et le salue comme un puissant monarque qui réunit "en lui seul la valeur de César et le bonheur d'Auguste" ?

De qui nous vient ce livre ? Quelle est sa légende ? Rien ne l'indique. Vient-il d'un bouquiniste qui l'a trouvé, par hasard, au fond d'un éventaire sur les quais ? C'est bien douteux ! On nous signale comme explication plausible qu'un prince de la famille Bonaparte aurait passé par Montréal au milieu du XIXe siècle et qu'il aurait laissé, à cette occasion, un certain nombre de volumes. Nous serions heureux de connaître l'histoire de ce livre car chacun sait qu'un livre provenant de la bibliothèque du citoyen Bonaparte a de la valeur. Celui qui l'a légué à la bibliothèque savait que c'était un cadeau de choix et nous aurions voulu lui rendre l'hommage de notre gratitude.

Raymond TANGHE

# Antoine-Laurent Lavoisier

(1743-1794)

par Léon LORTIE

L'affreuse situation dans laquelle se débat la France envahie ne lui permet pas de célébrer le deuxième centenaire d'un de ses plus célèbres enfants. En temps de paix, le monde entier se fût associé à la commémoration du deuxième centenaire d'Antoine-Laurent Lavoisier. Les chimistes de tous les pays se considèrent comme les héritiers de celui qui, peu avant la Révolution qui ensanglanta son pays, effectua une autre révolution, pacifique celle-là, mais non moins profonde, dans les concepts scientifiques.

Antoine-Laurent Lavoisier naquit à Paris, le 26 août 1743. Sa famille était à l'aise, son père avocat, et sa mère la fille d'un avocat très riche. Orphelin à trois ans, il fut élevé par une tante dévouée. Elève au collège Mazarin, il se fit remarquer non seulement par son intelligence claire et facile, mais aussi par une ardeur au travail qui le rendait impatient quand on voulait l'interrompre dans son étude. Egalement doué pour les lettres et pour les sciences, Lavoisier s'inscrivit, pour répondre au désir de son père, à la faculté de Droit, mais il entreprit de suivre en même temps des cours de mathématiques, d'histoire naturelle, de géologie, d'astronomie, de physique et de chimie.

Deux maîtres eurent une très grande influence sur le jeune basochien scientifique : le géologue Guettard et le chimiste Rouelle. Le premier se l'associa dans la tâche qu'il avait entreprise de dresser une carte géologique de la France. Dans des excursions autour de Paris, puis dans une longue expédition qui les mena jusqu'en Alsace et à Bâle, Guettard apprit à son jeune compagnon l'art si dif-

ficile de l'observation bien faite et minutieusement enregistrée. Quant à Rouelle, qui enseignait au jardin du Roi, c'était un manipulateur habile. Il avait fait afficher dans son laboratoire une maxime latine qui nous est familière mais à laquelle on ne songe pas toujours assez : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*. Rien dans l'intelligence qui ne fût d'abord dans les sens.

Au cours de son voyage d'Alsace, Lavoisier eut la bonne fortune de se procurer un grand nombre de livres de chimie. A l'expérience pratique dont il bénéficiait avec Guettard, il joignit le précieux appoint de connaître tout ce que les livres de l'époque pouvaient lui apprendre. Une vaste érudition, jointe à une remarquable habileté, un sens critique collaborant avec une logique excellente; une volonté tenace alliée à une imagination disciplinée, une immense capacité de travail unie à une persévérance tenace, voilà quelques unes des qualités qui firent de Lavoisier, tout jeune encore, un savant dont la valeur ne mit pas de temps à s'imposer. Les relations de sa famille, la fortune qui lui vint à la mort de sa grand-mère maternelle ne manquèrent pas de lui être profitable sans doute, mais nous pouvons nous réjouir de les voir servir à de si heureuses fins.

Quelques travaux, dont un sur la prise du plâtre, un autre sur l'éclairage des rues de Paris, son voyage en Alsace avec Guettard, attirèrent sur Lavoisier l'attention de l'Académie royale des Sciences qui l'inscrivit sur la liste des candidats alors qu'il n'avait que vingt-trois ans. Il fut élu deux ans plus tard, lorsqu'une vacance se produisit en 1768. L'avenir scien-

tifique du jeune homme se dessinait nettement. Il était actif, industriel, et il avait quelque rente. Mais il voulut s'assurer des revenus tels qu'il pût consacrer une partie de son temps à des travaux scientifiques. C'est pourquoi il acheta, avec l'héritage de sa mère, une part dans la Ferme générale. Son avoir devait fructifier sans le retenir indûment captif. Les Fermiers généraux avaient généralement mauvaise réputation parce que leurs agents, et souvent eux-mêmes, ne reculaient pas devant la brutalité afin de recouvrer les taxes et les impôts dont ils étaient comptables devant le gouvernement. Il est à l'honneur de Lavoisier qu'il ne fut jamais injuste ni brutal, mais qu'il fit tout en son pouvoir pour améliorer le sort des paysans et des ouvriers. On a l'habitude de voir en Lavoisier un pur savant, uniquement préoccupé de ses expériences et de ses travaux. C'est tout le contraire qui est vrai. Il consacrait à la science six heures par jour : de six à neuf le matin et de sept à dix le soir. Le reste de son temps était requis par l'administration de la Ferme générale des tabacs, la présidence du comité des Poudres et ses devoirs d'académicien. Il s'intéressa en outre à l'agriculture, acheta une ferme sur laquelle il fit des expériences de culture rationnelle.

Lavoisier eut en outre l'avantage d'épouser une toute jeune femme dont il se fit une collaboratrice sans pareille. Marie Paulz n'avait que quatorze ans lorsqu'il l'épousa. Lui-même en avait vingt-sept. La jeune femme apprit l'anglais afin de traduire les mémoires des savants d'Angleterre, elle apprit le dessin et la gravure afin de reproduire les appareils dont se servait son mari; elle écrivait le procès-verbal de toutes les expériences et elle devint une maîtresse de maison accomplie, établissant autour de son seigneur et maître une atmosphère de paix, de tranquillité et d'admiration qui rendait plus facile la tâche qu'il devait s'imposer.

Dans toute son œuvre, Lavoisier se montre épris de clarté, soucieux de ne raisonner que sur des faits bien observés, en un mot, c'est un réaliste qui ne veut être prisonnier d'aucune formule toute faite. Il procède du connu à l'inconnu. Son premier travail important consiste à savoir s'il est vrai que l'eau, par ébul-

lition, se transforme en terre. C'était une croyance généralement admise de son temps. Pour Lavoisier, esprit réaliste, il semble que l'eau, c'est de l'eau, purement et simplement. Mais il fallait le montrer. Pour cela, notre chimiste construisit un appareil en verre pour y faire bouillir de l'eau de telle sorte que la vapeur d'eau condensée retombe dans le ballon et s'y remet à bouillir. Dans cet appareil qui s'appelle un pélican parce que sa forme rappelle celle de l'oiseau dont la légende assure qu'il se perce la poitrine pour nourrir ses petits de son sang, Lavoisier fit bouillir de l'eau pendant 103 jours. Au bout de ce temps il cesse de chauffer et trouve au fond du vase un dépôt blanc. Au cours de l'ébullition le poids de l'eau n'a pas varié d'une façon appréciable, mais celui du ballon a diminué d'une quantité égale ou à peu près, à celle du dépôt blanc. Lavoisier en conclut que l'eau a désagrégé le verre du ballon et ne s'est pas transformée en terre.

Cette expérience nous montre l'usage que Lavoisier fait de la balance. Il n'était pas le premier à se servir de cet instrument de précision. D'autres avant lui ont su l'utiliser, sont même parvenus à faire des déterminations plus précieuses que les siennes. C'étaient des analystes, des essayeurs, des praticiens qui ne s'embarrassaient pas de théories. Ils pesaient parce qu'ils avaient besoin de peser. Quant aux théoriciens, ils pesaient aussi. Tant mieux si les pesées concordaient avec leurs théories. Mais s'il y avait désaccord, ils préféreraient ajouter foi à leurs raisonnements plutôt qu'à leurs résultats. Lavoisier est un réaliste qui entreprend une longue lutte contre les raisonneurs. Les données expérimentales sont tout ce qui compte et c'est la balance qui lui fournit ces données.

Plus tard, vers 1772, Lavoisier entreprend de savoir expérimentalement ce qui se passe lorsque des corps brûlent. La théorie régnante enseignait que les corps combustibles contiennent un principe, le phlogistique, qui les fait se consumer. En brûlant, ils perdent ce phlogistique. Pourtant, l'expérience nous apprend que la combustion du plomb, de l'étain, du fer, s'accompagne d'une augmentation

de poids. On savait cela depuis plus de cent quarante ans, ainsi que l'avait montré Jean Rey, dès 1630. Lavoisier n'est pas satisfait de savoir qu'un corps qui augmente de poids perd quelque chose. Il refait les expériences de ses devanciers et retrouve leurs résultats. Mais une chose semble curieuse. La combustion du soufre, du carbone, du phosphore ne laisse aucun résidu solide. Au cours de ces expériences, comme l'avaient déjà remarqué John Mayhow et Robert Boyle, le volume de l'air dans lequel brûlent ces corps subit une diminution qui est toujours d'environ un cinquième. Lavoisier soupçonne qu'une partie de l'air s'unit au métal, au soufre, et au phosphore pour donner une chaux. Dans le cas des corps qui brûlent sans donner de résidu solide, Lavoisier reconnaît que le produit de la combustion se dissout dans l'eau pour donner une acide dont le poids est supérieur à celui du soufre, du carbone et du phosphore. Donc encore ici il y a augmentation de poids.

En 1774, Priestley prépare l'oxygène, qu'il appelle de l'air déphlogistique, en chauffant de l'oxyde de mercure. Au cours d'une visite à Paris, il annonce cette nouvelle à son collègue Lavoisier. Celui-ci a enfin trouvé ce qu'il lui fallait. Il fait brûler du mercure et obtient de l'oxyde rouge de mercure avec une augmentation de poids qui correspond au poids de l'air disparu. Puis en chauffant cet oxyde de mercure il retrouve le métal et l'oxygène qui avaient disparu. Le mécanisme de la combustion était découvert. Point n'était besoin de phlogistique, il suffisait de reconnaître, comme l'indiquaient clairement les faits, que le produit de la combustion est égal à la somme des poids du corps brûlé et de l'oxygène. Dans tous ses travaux, Lavoisier s'appuie, sans l'exprimer, sur cette loi de la conservation de la matière dont on lui assigne la paternité. En aucun endroit on ne trouve une expression complète de cette loi, mais on a réuni, pour des fins didactiques, des membres de phrases isolés, et on en a fait une loi qu'on aurait bien tort de ne pas lui attribuer puisqu'il est le premier dont l'œuvre en ait été à ce point dominé.

Deux autres grandes découvertes sont encore au crédit de Lavoisier. Celle de

la composition de l'eau, il doit la partager avec Cavendish qui montra, avant lui, qu'il y avait union de l'oxygène et de l'hydrogène dans l'eau. Mais Lavoisier a toujours le souci, comme dans le cas de l'air, de confirmer la synthèse par l'analyse et l'analyse par la synthèse. Si Cavendish a pu faire brûler de l'hydrogène, Lavoisier répète cette expérience et se convainc de son exactitude, mais il entreprend aussi, en répétant une expérience curieuse de Bergmann, de montrer que la décomposition de l'eau par le fer donne de l'hydrogène et de l'oxyde de fer.

Là où Lavoisier fut profondément original, c'est dans ses mémorables expériences sur la respiration. Convaincu que toutes les combustions sont dues à l'oxygène et que tous les oxydes résultent par conséquent de l'union d'un combustible avec l'oxygène, il entreprend de montrer que la respiration, au cours de laquelle se produit du gaz carbonique, est une combustion de la matière organique de nos aliments par l'oxygène inspiré. La quantité de gaz carbonique formée correspond à celle des aliments absorbés, au travail produit et à la chaleur dégagée. Des animaux, puis des hommes, servent à ses expériences qui sont couronnées d'un succès sans précédent. Lavoisier ne se contente pas de renouveler la chimie, il crée presque entièrement la méthode physiologique moderne.

Lavoisier appuie de son autorité le projet de nomenclature nouvelle proposé par Guyton de Morveau. Ce ne fut pas un petit scandale que d'oser toucher à une nomenclature qui, si elle était incompréhensible, n'en bénéficiait pas moins de tout le prestige de la tradition.

Puis Lavoisier tente le grand coup. Par une coïncidence curieuse, le révolutionnaire : *Traité élémentaire de chimie* paraît en 1789. Dans cette première édition, l'auteur établit son propre système, fondé sur ses expériences et avec la nomenclature qu'il avait contribué à établir. Il y fait bon marché des éléments dont la doctrine avait dominé jusque-là la chimie. Il y substitue la notion de corps simple, plus accessible et plus conforme à l'expérience. Sa théorie de l'oxydation est vraie, en général, mais elle pêche dans certaines des conclusions qu'il a voulu en tirer.

La publication du *Traité élémentaire de chimie* coïncide donc avec le commencement de la Révolution. Lavoisier, parce qu'il était fermier général, fut suspect et bientôt mis en accusation. Il eut beau demander un sursis avant d'être emprisonné, afin de terminer des travaux qu'il avait entrepris pour le Bureau des Poids et Mesures, il dut se livrer aux révolutionnaires. Il connut, comme les nobles, dont il était, et comme ses collègues de la Ferme, les horreurs de la guillotine qui lui trancha la tête, le 8 mai 1794.

On dit que Coffinhal aurait prononcé le mot d'une triste célébrité qui livra Lavoisier au bourreau: "La République n'a pas besoin de savants". Ce mot, comme bien d'autres, est apocryphe, mais par un horrible retour des choses, un envahisseur sans entrailles s'applique, en cette année du deuxième centenaire du chimiste guillotiné, à priver la France de ses plus grands savants. Après la mort

de Lavoisier, Lagrange dit à son ami Delambre: "Un instant a suffi pour couper cette tête. Cent ans ne suffiront pas à en trouver une pareille". L'histoire nous apprend que moins de cinquante ans après la mort de Lavoisier, la gloire de Pasteur commençait à poindre. Souhaitons que la France, une fois délivrée du joug allemand, se remette aussi rapidement de ses maux et qu'elle nous donne, parmi tant d'autres, de nouveaux Pasteurs et de nouveaux Lavoisiers.

---

*L'Institut de Chimie de la Faculté des Sciences célébrera, le soir du 18 novembre, dans l'Auditorium de l'Université, le deuxième centenaire de la naissance de Lavoisier: MM. Léon Lortie, Louis Bourgoïn et le docteur Georges Baril parleront de la vie et de l'œuvre du grand savant français. La séance sera présidée par Mgr le Recteur qui est en même temps président de la Société Royale du Canada.*



# Le mois international

24 septembre – 24 octobre



Le premier événement hors série du mois, c'est la déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne. Malheureusement, elle arrive trop tard, sauf quant à la flotte de guerre. Trois mois plus tôt, elle aurait pu nous livrer la péninsule presque sans combat, tandis que maintenant elle signifie le pillage du pays par les Boches.

Le deuxième fait nouveau, c'est la cession aux Alliés par le Portugal de bases navales aux Açores, poste sans pareil de relâche et de ravitaillement qui permettra de faire la plus effective des chasses aux sous-marins nazis. Moralement, c'est un autre coup porté dans le monde au chancelant prestige de l'Allemagne et à la confiance évanescence des satellites de l'Axe.

Militairement, octobre marque d'une nouvelle étape victorieuse la supériorité tactique et combative des Nations Alliées. En Russie, qui reste le front principal, la prise de Smolensk, de Zaparozhye et de Melitopol préludent à l'encerclement des Boches en Crimée ou à l'effondrement de la ligne actuelle, avec retraite en bousculade sur le Dniester. A armes et forces égales, les Russes ont révélé une incontestable suprématie sur les prétendues invincibles armées allemandes, dont s'allonge sans fin la liste des défaites.

Sur le front italien, les soldats anglais, américains et canadiens ont enlevé Naples et la ligne du Volturno. Occupant un tiers de la péninsule, ils avancent lentement, mais irrésistible-

ment vers Rome, prochain enjeu de la bataille. Ici, encore, incapable de tenir, le Boche, constamment battu, doit constamment reculer.

En Yougoslavie, les "partisans" du général Tito Broz mènent une offensive extrêmement énergique, capturant des villes et coupant les communications, si bien que Rommel doit courir à la rescousse avec de nouvelles divisions. La lutte prend presque l'envergure d'un véritable front.

Dans le Pacifique, les forces australo-américaines continuent d'éliminer des bases japonaises, mais l'avance ne progresse que lentement, quoique l'ennemi subisse de lourdes pertes aériennes et navales, qui diminuent son potentiel d'attaque.

Sur mer, malgré une recrudescence d'activité, l'offensive sous-marine encaisse plus de pertes que de gains.

Dans les airs, les raids anglo-américains sèment presque journellement la ruine dans les grandes villes allemandes. Terrorisant les populations et désorganisant les industries, cette campagne s'avère une arme formidable de démoralisation et de destruction.

Délaissant la situation militaire des Alliés, avantageuse sur tous les fronts, mais encore loin du choc final, il convient de faire un tour de l'horizon politique, où se croisent l'énorme complexité et multiplicité des problèmes.

C'est en Grande-Bretagne, à la suite du déclin de la menace sous-marine, des attaques incessantes de l'aviation et des succès en Afrique et en Italie,

que le climat national se manifeste le plus stable, grâce à l'union que cimentent invinciblement la prodigieuse personnalité de Churchill. Stratégie mondiale, politique extérieure, problèmes d'après-guerre, sur tous ces fronts, l'entente domine, de l'extrême gauche à l'extrême droite.

Aux Etats-Unis, grâce, ici encore, à une très puissante personnalité, celle de Roosevelt, le pays présente, au premier coup d'œil, le spectacle de l'unité dans le but et les moyens vers la victoire. Mais, derrière cette façade, opèrent déjà des forces contradictoires : une forte opinion réclame une offensive plus considérable dans le Pacifique, considéré comme le véritable front américain; en politique extérieure, la démission de Summer Wells confirme les divergences au sein du State Department. Héritage du passé, ravivé par la propagande boche, l'antibritannisme reprend une nouvelle vigueur grâce aux déclarations suspectes des cinq sénateurs-touristes. Les républicains amorcent déjà, par des critiques, leur campagne présidentielle de 1944. Des grèves surgissent, mais il se dessine un mouvement ouvrier favorable à la réélection du président.

Au Canada, malgré les protestations travaillistes, le moral se maintient au beau avec le succès du cinquième emprunt. A quoi s'ajoute la quasi-certitude que la conscription est éliminée de la scène. Le grand événement est la liberté reconnue aux catholiques d'adhérer à la C. C. F. C'est la porte ouverte du Québec, mais non des sièges dans la maison. Enfin, les dissensions du Bloc populaire et l'étatisation de la Montreal Power deviennent d'importants facteurs politiques.

De l'Italie, entre Badoglio et Sforza, entre les monarchistes et les démocrates, on ne peut rien prédire. La grande anxiété de l'heure, c'est la situation du Vatican avec l'arrestation de cardinaux et la présence des troupes bo-

ches sur la place de Saint-Pierre. Hitler a violé la liberté de la Cité vaticane et les soldats du Québec en Italie répètent le geste de nos zouaves pontificaux.

En Grèce, des divisions politiques s'accroissent les armes à la main. Chez le peuple, le moral de résistance reste inaltérable et la guérilla continue selon les moyens.

En Yougoslavie, la scission persiste entre les partisans de Tito, démocrates que soutient la Russie, et l'armée de Mihailovitch, constitutionnels que ravitaille l'aide américaine.

De France, le sinistre Laval expédie en Allemagne l'ouvrier français et sa production agricole sous la signature du sénile Pétain. Les sous-ordres manœuvrent en faveur d'un gouvernement Georges Bonnet en vue de traiter avec les Alliés. La conquête de la Corse a électrisé les résistances. En Afrique, de Gaule détient le premier poste de commandement, si bien mérité, et les collaborationnistes dorment mal depuis la formation d'une commission d'épuration qui enquêtera sur la coopération avec l'ennemi.

Vers la Russie se porte l'attention mondiale. La première à battre l'armée allemande, elle a supprimé le Comintern et voici qu'elle reconnaît l'église orthodoxe. Ces deux faits préludent à une orientation nouvelle, s'intégrant dans la réalité internationale. Aujourd'hui, les yeux sur Moscou, où même Cordell Hull a trouvé son Canossa, le monde se demande ce que produira le Kremlin en travail.

En Hitlérie, les dévastations de la R. A. F. et les désastres russes ont fait lentement la conviction que la victoire n'est plus possible. Le seul espoir est d'éviter la ruine aux mains des Russes implacables. Militairement, le plan est d'arrêter l'ennemi aux portes du "réduit allemand", avec l'espoir que la mésintelligence divisera les Alliés. Politiquement, des projets s'amorcent; gouvernement Goering-Papen

composant avec les Alliés ou directoire de généraux, concluant la paix avec la Russie. Dans l'intervalle, Himmler tente de galvaniser la résistance et le moral du peuple par la terreur et la Gestapo qui surveille, revolver au poing, toutes les attitudes.

Acculé au mur, le sanglier allemand tente une lutte suprême, mais déjà, dans la steppe russe, sonne l'hallali, qui libérera le monde de la bête sanglante.

GUSTAVE LANCTOT

---

## FONDS DES ANCIENS



Les **dons** faits au **Fonds des Anciens**  
de l'Université de Montréal

PEUVENT ÊTRE DÉDUITS  
DU REVENU IMPOSABLE

du Donateur, jusqu'à concurrence de **10 pour cent**  
de son revenu total, autres dons compris.

Extrait d'une lettre de L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT SUR LE REVENU.

# Monsieur le professeur LAUGIER

à l'Académie d'Alger

Le professeur Henri Laugier, titulaire de la chaire de physiologie à l'Université de Montréal, nous quittait en septembre, appelé par la France au rectorat de l'Académie d'Alger, poste auquel est rattachée toute l'instruction publique en Algérie. Pendant les deux ans et demi de son séjour à l'Université, Monsieur Laugier a dirigé l'enseignement et la recherche au laboratoire de physiologie de la faculté de Médecine et au laboratoire de physiologie générale de l'Institut de biologie.

En février 1941, lorsque le professeur Laugier arrivait chez nous, nous étions à la rue St-Denis, on sait dans quelles conditions. Mais l'accueil était cordial. Seul, de tous les scientifiques français venus sur ce continent en même temps que lui, Laugier trouvait ici un laboratoire à diriger, des assistants à guider et des élèves à instruire. A Montréal il reprend son enseignement dans un amphithéâtre qui a même nom que l'amphithéâtre de physiologie de la Sorbonne qu'il venait à peine de quitter, l'amphithéâtre Claude Bernard. Nous ne nous doutions pas en ce moment combien cette hospitalité qui nous semblait toute naturelle, surtout vis-à-vis d'un

savant français, pouvait lui faire de bien. "Je quitte demain ce pays", nous dit-il dans son discours d'adieu, "j'y suis arrivé encore tout meurtri par la défaite de ma patrie et par la capitulation de son gouvernement, ayant touché au fond du désespoir. Repris, grâce à l'accueil canadien, par le travail et par l'espoir, il m'a semblé que, dans ce pays, j'avais deux missions également exigeantes, l'une envers l'université et l'autre envers la France."

Cette mission envers l'Université était rendue très difficile par les conditions déplorables où nous étions à la rue St-Denis. Mais Laugier est de ceux qui savent que les institutions doivent être édifiées avec des hommes avant d'être construites avec des pierres. Il n'a jamais connu de difficultés insurmontables; pour lui il n'existe pas de problèmes. D'ailleurs l'Université lui vote des budgets convenables, la Rockefeller Found-

ation lui facilite la tâche en lui accordant des fonds de recherches et bientôt le National Research Council y ajoute les siens. Immédiatement, avec ses assistants dont il se fait aussitôt des amis, il forme le noyau de cristallisation où se précipitent une lé-



**HENRI LAUGIER**

Dessin de Gaston Campeau d'après photographie.

gion de jeunes qu'intéresse la physiologie. Ce sont Michon, Lafleur, J.-A. Blais, R. Beaulieu, Croisetière, A. Leduc, Lewis, Archambault, Joly, Gendron, Charbonneau, Gagnon, Prévost, St-Martin, Marcoux, Marion, P.-E. Leduc, Genest, l'abbé Desaulniers, Desmarais, Lemonde, Mlle Girouard et d'autres, groupe imposant que la guerre devait désagréger quelque peu, Michon, A. Leduc, Gagnon, St-Martin et Gendron s'enrôlant, les premiers, dans les trois armes. Il est un temps, à la rue St-Denis, où l'on se dispute les bouts de table, surtout en face des fenêtres et près des robinets, endroits stratégiques, propices à l'attaque des questions obscures et sèches, où l'on pratique à tour de rôle l'"Anschluss" d'instruments et où l'on se sent les coudes. Les sujets de recherches, sortis à une cadence industrielle du cerveau fécond de Laugier, sont variés et intéressants depuis le fonctionnement réflexe jusqu'à l'éclosion des œufs de poules en passant par l'anesthésie, la cicatrisation des plaies, la fréquence cardiaque et l'imbibition. Avec la sagesse d'un vieux capitaine, le maître dépanne ceux qu'une difficulté retarde, simplifie les techniques, stimule tout le monde, communique à chacun son enthousiasme, sa passion pour la science. Le mot d'ordre est le même pour tous : "Travailler, terminer, publier"; c'est la devise de Laugier.

Le dernier terme de cette devise ressuscite un projet déjà vieux de plusieurs années, la création d'une revue de biologie. L'idée était née et avait germé au cinquième étage de l'immeuble de la rue St-Denis, palier de haute science et de progrès, dans les laboratoires de biologie, d'anatomie pathologique et d'histologie. Depuis les malheurs de la France, la revue était devenue une nécessité et un devoir. Nous ne pouvions plus publier en français et nous nous devions de le faire. Laugier appuya le projet devant la Société d'administration, le

soutint de son autorité convaincante et la *Revue canadienne de Biologie* commença à paraître, surprenante de dignité et de vigueur. Devant les succès étonnants de Laugier, on eut l'impression qu'il agissait comme un catalyseur "stimulant les réactions endormies en déclenchant celles qui avaient besoin d'être catalysées", selon l'expression de M. Louis Bourgoïn. Mais ceux qui furent ses collaborateurs à la Revue et au laboratoire savent comment il prenait part aux réactions et combien il y laissait de lui-même. Quand Laugier dit : "presque à l'extrême limite de mes forces", ce n'est pas une figure de rhétorique. Seulement, il a du ressort !

Ennemi juré de la confusion mentale dont il est tout l'opposé, Laugier ordonne son travail. La recherche, raison d'être du laboratoire, et la revue, son mode d'expression, passent au premier plan; l'enseignement vient après. Mais là encore la passion de la recherche le poursuit, son enseignement porte à la recherche et ne craint pas d'amener les élèves aux confins du connu et de l'inconnu où s'édifie la science. Ici, simplicité, clarté, érudition se font assaut.

Enfin le savant se permet d'être citoyen du monde, profondément humain et civilisé. Toute la Cité doit participer à la science et en profiter. C'est le devoir des chercheurs d'amener le peuple à envisager les problèmes de la recherche et à connaître la joie de la découverte. L'activité de Laugier déborde ainsi le laboratoire. Conférences, articles de journaux, radiodiffusions forment bientôt deux livres dont le dernier, sous presse aux Editions de l'Arbre, allongera la collection "France for Ever" créée par Laugier.

Le professeur Laugier nous a quittés, appelé par la France. Tous ses amis le regrettent et lui souhaitent de rendre à son pays tout le bien qu'il peut.

EUGÈNE ROBILLARD

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A. G. D. U. M.



L'assemblée générale annuelle des diplômés de l'Université a eu lieu le 23 octobre et s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de la plus franche cordialité. Le Dr Louis-Charles Simard occupait le fauteuil présidentiel laissé vacant par la mort de Me Arthur Vallée. A l'ouverture de la séance, il prononça la courte allocution suivante :

*C'est d'abord avec un sentiment de joie que j'ai l'honneur de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans cette Université, où pour la première fois, se tient notre première assemblée générale annuelle. Sentiment de joie et de satisfaction, parce que s'est réalisé le rêve de cette construction magnifique que nous avons tous désirée depuis tant d'années.*

*Mais c'est aussi avec un sentiment de tristesse que vous partagez avec moi, j'en suis sûr, puisque notre président, maître Arthur Vallée, qui a été l'un des plus grands facteurs de réussite de notre Association et de notre Université, n'est plus là pour recevoir vos témoignages de reconnaissance. Nous garderons en nous-mêmes, inaltérable, la figure d'un homme qui fut pour nous, l'expression du dévouement et de l'esprit universitaire.*

*Je souhaite ardemment, que, par une plaque commémorative et par la création du prix Arthur Vallée, notre Association puisse perpétuer son souvenir en cet édifice pour les générations futures.*

Le Dr Simard exprima le désir qu'un témoignage de respectueuse sympathie soit adressé à madame Arthur Vallée et à sa famille au nom de l'assemblée générale réunie pour la première fois depuis le décès de celui-ci.

L'assemblée procéda ensuite suivant l'ordre du jour prévu et nous publions ci-après les rapports du secrétaire et du trésorier sortants de charge. M. Henri Gaudefroy rendit public le résultat des élections des représentants des facultés et écoles au Conseil général et M. René Guénette, donna lecture de la composition du nouvel exécutif et du Conseil. On trouvera au verso de la couverture la liste des membres actuels de ces deux organismes de notre association.

# Rapport du Secrétaire

Monsieur le Président,

Chers confrères,

Depuis le 6 novembre 1942, date de la dernière assemblée générale, le conseil de l'Association a tenu 28 réunions. Sur ce nombre, il y eut 19 réunions de l'Exécutif et 9 réunions du conseil général. Parmi les discussions qui ont eu lieu dans l'ensemble de ces assemblées, nous relevons les principaux items suivants :

1. — Développement et mise au point du catalogue;

2. — Améliorations diverses de **L'Action Universitaire**;

3. — Organisation des fêtes du 3 et du 15 juin;

4. — Formation du Comité des Recherches et du Comité d'aide à la Bibliothèque;

5. — Encouragement au Fonds des Anciens.

Faute de ne pouvoir exposer tous les détails se rattachant aux sujets ci-dessus, je vous soumettrai dans ce présent rapport l'essentiel et les conclusions.

## Catalogue.

Le nombre total des diplômés vivants inscrits au répertoire en novembre 1942 était de 6,804; en septembre 1943, grâce aux recherches patientes et continues du personnel de notre secrétariat, ce nombre a été porté à 7,647. Sur ce grand total, 6,400 reçoivent **L'Action Universitaire**, soit une proportion d'environ 84%, tandis que l'an dernier à pareille époque, 81% des anciens recevaient **L'Action Universitaire**. Depuis que notre secrétariat est installé à proximité des secrétariats de facultés, il est en effet devenu plus facile de repérer bon nombre de ceux qui avaient été oubliés jusqu'ici, et c'est pour cette raison aussi que les recherches ont pu donner des résultats plus tangibles dans l'année qui vient de se terminer. On peut affirmer que la liste de quelques facultés est à peu près complétée, dont la Médecine, le Droit, Polytechnique, les Hautes Etudes commerciales, les Sciences. Les recherches continuent en ce moment sur les groupements d'anciens des autres facultés et écoles. Il s'agit d'un travail fastidieux qui se surajoute aux besognes régulières déjà absorbantes et parfois ingrates du secrétariat général; c'est

pourquoi le développement de notre répertoire ne peut humainement se poursuivre à un rythme plus accéléré. Je me permettrai de vous assurer qu'à ce point de vue, les personnes qui ont contribué à réaliser le travail déjà fait, ont accompli parfois des prodiges de patience et d'amabilité.

## L'Action Universitaire

Tant au point de vue de sa présentation extérieure que de la tenue générale des articles publiés, **L'Action Universitaire**, à notre humble avis, a progressé sensiblement au cours de l'année. Ce progrès est dû tant à l'initiative du rédacteur en chef, qu'au bon parti qu'il a su tirer des observations et suggestions formulées par le conseil et l'exécutif.

Tout récemment le conseil général a décidé d'assurer au rédacteur la collaboration du Comité de publication. Ce Comité qui est présidé désormais par M. René Guénette, a mission de continuer d'une façon soutenue, le travail d'amélioration. Les considérations d'ordre technique qui peuvent intéresser la présente assemblée seront présentées par M. Raymond Tanghe, notre rédacteur en chef.

## Fêtes de l'Association.

Les deux manifestations extérieures de l'Association générale, dans le domaine des fêtes, ont consisté dans l'organisation du concert du 3 juin et dans l'organisation d'un dîner des finissants de 1943, au Cercle Universitaire le 15 juin dernier.

Le succès remporté à ces deux occasions a été tel que le conseil de l'Association a pris la résolution de les répéter chaque année. Le gala du 3 juin, jour de l'inauguration officielle de l'immeuble, eut un caractère de distinction vraiment digne de ceux qui y ont participé.

Notre conseil est d'avis d'ailleurs que les diplômés de l'Université méritent que rien ne soit épargné pour assurer à leurs réunions, la plus haute tenue artistique ou sociale. C'est cette idée qui a présidé à l'organisation du concert du 3 juin, et qui continuera sans doute d'inspirer ceux qui seront appelés à rééditer une telle manifestation à l'avenir.

Le dîner de promotion sera également institué d'une façon régulière à la date la plus favorable, afin d'établir des liens plus directs

et plus éloquentes entre les finissants d'une part, qui deviendront sans doute des membres enthousiastes de notre Association, et leurs représentants attirés dans notre conseil d'autre part.

### Comités spéciaux.

Dans chacune de ses réunions, le conseil de l'A. G. D. U. M. a constamment à l'esprit le but ultime de l'existence même de l'Association générale, c'est-à-dire, de faire rayonner le prestige de notre Université. Un événement d'une portée visiblement orientée en ce sens, qui s'est présenté au cours de l'année, consiste dans la formation d'un Comité destiné à encourager et à subventionner les recherches dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, dans toutes les chaires des Facultés et Ecoles de l'Université.

Ce Comité, créé au début de juin dernier, a commencé un travail d'inventaire général de la production intellectuelle et scientifique du personnel et des institutions universitaires, afin de pouvoir mieux étayer par cette documentation les demandes d'octrois ou de bourses de recherches qui seront faites auprès des organismes techniques ou industriels susceptibles d'aider nos jeunes chercheurs. L'Association générale s'est empressée de faire quelque sacrifice financier pour encourager ce travail de déblayage pour l'activer dans la mesure du possible.

Déjà quelques milliers de fiches sont recueillies et classées dans le dossier fondamental qui servira de base à l'organisation méthodique et dirigée des travaux de recherches que l'A. G. D. U. M. se propose d'encourager. Ce travail de compilation continue et il s'effectuera désormais en collaboration avec le Comité du Fonds des Anciens qui sera l'organisme administrateur des sommes que nous pourrions recueillir en temps et lieu.

Toutes les Facultés et Ecoles, les instituts d'enseignement supérieur affiliés, tous les départements de recherches de notre Université ont été avisés du caractère et de l'ampleur de notre projet. Aussi, les réponses à nos demandes de renseignements reçues jusqu'ici, témoignent de l'accueil sympathique dont nous avons été l'objet auprès des chefs de nos facultés.

Parallèlement à la formation d'un Comité des Recherches, le conseil de l'Association a créé un Comité d'aide à la Bibliothèque centrale de l'Université. L'intention du conseil est d'orienter les générosités vers cette institution indispensable au progrès sous quelque forme que ce soit. Les plus beaux espoirs animent ceux qui ont été désignés dans ce

Comité. Ces personnes se sont donné pour devoir de faire de notre Bibliothèque, un centre de documentation digne des grandes Universités.

Divers autres Comités ont été constitués dans le cours de l'année pour discuter des questions particulières de régie interne sur lesquelles il paraît inutile d'insister. Rappelons cependant que l'Association générale a décidé d'offrir aux étudiants un prix annuel, appelé **prix d'action universitaire**.

### Fonds des anciens.

Une initiative qui est un peu corollaire des précédentes et dont l'Association attend beaucoup, a trait au développement du Fonds des Anciens. Sur ce point je laisse le soin au trésorier, dont la compétence est indiscutable, de fournir à l'assemblée les renseignements qu'elle désirera entendre.

Il ne me reste plus qu'à offrir au nom du conseil, des remerciements aux quelques personnes qui ont facilité durant l'année, le travail du secrétariat. Tout d'abord, aux membres de la Société d'Administration de l'Université, dont l'esprit de compréhension et la générosité à l'égard de notre Association ont été d'un très précieux appui chaque fois que les circonstances se sont présentées; aux autorités du Cercle Universitaire qui sont tout acquises à notre cause; au recteur de l'Université qui reste profondément attaché à l'Association et dont les opinions sont toujours accueillies avec respect chez nous; au personnel des services administratifs de l'Université; aux membres des divers Comités dont le labeur assure le succès de nos projets; aux membres du conseil et de l'exécutif de l'Association dont l'esprit universitaire ne s'est jamais démenti; enfin au personnel de notre secrétariat à qui incombe l'ingrate besogne d'exécuter avec précision et minutie, tout ce qui se dégage de nos délibérations et de nos activités.

Je me permettrai de citer ici les noms de ces personnes charmantes que plusieurs d'entre vous avez sans doute, au moins connue la voix : Mlle Lucienne Roger, devenue Mme Donat Rémillard et qui fut pour nous une collaboratrice des plus dévouées; sa digne remplaçante, Mlle Françoise Moreau, chez qui le sourire et la douceur de caractère sont vraiment indélébiles; Mlle Andrée Lespérance, qui s'est éprise de son travail au point de ne rêver plus désormais que fiches et catalogue; Mlle Louise Lussier et Mlle Louise Thériault dont les aptitudes, l'empressement et l'ardeur au travail, ont su accomplir des travaux dignes d'expertes dans le domaine de la bibliographie et de la compilation. A toutes ces personnes

si parfaitement assimilées à la vie de notre Association, je tiens à rendre publiquement hommage puisque en réalité je n'existe que par elles, dans mes fonctions de secrétaire.

Avant de céder les fonctions que vous m'avez confiées au successeur, beaucoup plus compétent que moi, qui a été désigné pour me remplacer, je dois vous avouer que c'est avec un certain regret que je quitte le secrétariat. L'Association générale que, depuis les débuts, j'ai vu grandir et se développer de si près, était devenue pour moi comme un enfant. Mais il faut être bon père et ne pas céder

à l'égoïsme. Je m'incline donc devant la compétence du futur secrétaire, devant sa culture, devant son jugement sûr, devant ses ardentes dispositions envers notre œuvre car ce sont là autant de facteurs qui m'invitent à lui céder rapidement la place, tout en restant moi-même, veuillez le croire, indéfectiblement attaché à cette immense famille universitaire dont nous faisons tous partie.

JULES LABARRE  
Secrétaire  
Sortant de charge



# Rapport du Trésorier

Monsieur le président, Messieurs,

L'exercice qui s'est terminé le 31 août a été excellent pour notre Association. Il se solde par un excédent favorable substantiel. Nos initiatives ont été plus nombreuses, plus fécondes. Notre personnel a rempli ses fonctions avec un dévouement et une intelligence auxquels je tiens à rendre hommage. Ce sont

là les points saillants de l'année. Je pourrais m'en tenir là, si je n'étais tenu par mes fonctions de vous apporter quelques précisions.

Les voici.

Et d'abord le bilan, résumé à quelques points principaux afin de faire mieux saisir les aspects les plus importants. C'est avec plaisir que j'en analyserai les principaux postes, si on le désire.

## Compte général

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse, en banque et et en dépôt au Sun Trust	\$ 3,432.91	Divers comptes à payer	\$ 422.12
Annonces parues, mais non enco- re perçues	222.25	Avoir net	\$ 5,104.84
Placements	512.92		
Mobilier et outillage de bureau, net de la dépréciation	494.48		
Commissions versées sur contrats d'annonces non encore exécu- tés et autres commissions à re- cevoir	864.40		
	<u>\$ 5,526.96</u>		<u>\$ 5,526.96</u>
<b>Fonds des Anciens</b>			
Fonds en dépôt au Sun Trust et placements	\$ 2,259.00	Solde créditeur le 31 août 1943	\$ 2,259.00
Actif total	<u>\$ 7,785.96</u>		<u>\$ 7,785.96</u>

Et maintenant le compte de Pertes et Profits.

REVENUS		DEPENSES	
Revenus ordinaires :		Coût de la revue: impression, com- missions, clichés, fiches d'a- dressographe, expéditions, sa- laire (\$ 1,000.00)	\$ 7,038.87
Annonces	\$ 5,931.79	Autres salaires du personnel	1,828.07
Cotisations,	2,788.50	Frais divers: reliure, téléphone, banque, papeterie, assurances, timbres, entretien, banquet aux nouveaux diplômés, divers :	1,045.25
Intérêts sur placements	29.17	Amortissement du mobilier	98.45
Revenus extraordinaires :		Frais de déménagement	43.50
Octroi de l'Université	2,000.00		<u>\$ 10,054.14</u>
Recette nette du concert du 3 juin	1,913.76	Excédent des revenus sur les dé- penses :	2,609.08
Revenu total :	<u>\$ 12,663.22</u>		<u>\$ 12,663.22</u>

De ces chiffres, certains méritent d'être signalés. Et d'abord la liquidité du bilan : des disponibilités de \$ 4,169.08 en regard d'exigibilités ne s'élevant qu'à \$ 422.12. Puis, la différence entre l'avoir net de \$ 5,104.84 en 1943 contre \$ 2,495.76 l'année dernière. Il faut également souligner l'augmentation des cotisations (\$ 2,676.50 au lieu de \$ 1,847.00 en 1942 et \$ 1,363.25 en 1941), celle du revenu-annonces (\$ 5,931.79 en 1943 au lieu de \$ 4,201.39 en 1942) et, enfin, le fait que nous sommes devenus capitalistes puisque nous avons pu acheter un titre.

Il est bon également de dire un mot ici du Concert-Gala de juin dernier. Pour célébrer l'inauguration officielle de l'Université, nous avons cru bon d'ajouter à la fête de l'après-midi un concert qui, dans notre esprit, devait donner un nouvel éclat à l'événement.

La Société d'Administration a bien voulu nous accueillir dans sa grande salle des fêtes, l'Université a mis son personnel à notre disposition, Radio-Canada a consenti à nous accorder une forte allocation pour la radio, les gouvernements fédéral et provincial nous ont exemptés des impôts ordinaires, en tenant compte de la nature particulière de notre œuvre, M. Désiré Defauw a bien voulu diriger l'orchestre, M. Pierre Béique nous a donné quelques conseils dictés par sa longue expérience, enfin les journalistes, avec leur obligeance ordinaire, ont fait une large publicité à la fête. Tout cela et le dévouement du personnel et des membres de votre exécutif expliquent le succès du Concert. Je crois, Messieurs, que nous avons lieu de nous réjouir du prestige qu'il a donné à notre Association.

Avant de terminer ce rapport, un mot du Fonds des Anciens. Le total est passé cette année de \$ 1,874.57 à \$ 2,259.00 grâce aux souscriptions de M. Alphonse Raymond, de M. Jean Nolin, de M. Jean Raymond, du juge Séverin Létourneau et de M. A.-J. Livinson.

L'augmentation exprimée en pourcentage est élevée, si le total reste peu important. C'est pourquoi nous avons tenté un nouvel effort cette année, en vous demandant d'ajouter une souscription volontaire à la cotisation ordinaire. Jusqu'ici, nous avons reçu une

somme de \$ 1,000.00. Certains nous ont versé \$ 1.00, d'autres \$ 2.00 ou \$ 3.00, d'autres \$ 5.00, d'autres \$ 10.00. Deux nous ont envoyé \$ 100.00 et deux autres \$ 25.00. Nous remercions très sincèrement tous ceux qui nous accordent ainsi leur appui. Vous savez quelle est l'intention de cette souscription : 60% est destiné au fonds lui-même, dont il viendra grossir le montant. Dans ce cas seulement l'intérêt pourra être dépensé. Le reste, c'est-à-dire 40% de la souscription, est destiné au comité des recherches scientifiques, à des bourses ou à d'autres fins que pourra indiquer le comité du Fonds des Anciens.

Messieurs, notre objectif est de \$ 2,500.00. Si vous n'avez pas encore souscrit, faites-le le plus tôt possible, après cette réunion si vous le désirez. Si vous avez déjà envoyé votre cotisation de \$ 2.00, sans y ajouter votre obole, envoyez-nous un nouveau chèque. Si, devant ces explications, vous vous sentez disposé à augmenter votre souscription, n'hésitez pas. Vous pouvez être sûr que nous emploierons votre argent à bon escient.

Il est bon de se rappeler que c'est ainsi que sont nés et se sont développés les **Endowment Funds** des grandes Universités Américaines. S'ils ont souvent reçu des sommes très élevées, c'est aussi par la contribution régulière de chacun que ces organismes puissants ont pu rendre de très grands services à la cause universitaire. C'est en procédant de la même manière que nous obtiendrons le même résultat.

En terminant, je tiens à remercier, en votre nom, la Société d'Administration de l'Université de Montréal, pour son hospitalité et pour l'octroi qu'elle veut bien nous accorder, l'Université et son personnel, pour l'aide très précieuse qu'ils nous donnent constamment et, enfin, M. Jean Valiquette et son collaborateur M. Dagenais pour la générosité avec laquelle ils acceptent de faire gratuitement, chaque année, la vérification de nos livres.

Je m'excuse de vous avoir parlé de chiffres aussi longtemps. Mais peut-on attendre autre chose d'un trésorier ?

GERARD PARIZEAU  
Trésorier sortant de charge

# SAINT-SIMON

(1675 - 1755)

par Jacques FICHET

Monsieur Louis de Rouvroy, Duc de Saint-Simon, est l'homme d'un seul livre, mais quel livre ! En effet, dans l'édition Hachette de 1879, <sup>(1)</sup> les *Mémoires* ne remplissent pas moins de quarante et un gros volumes. Cette prolixité ne va pas sans rebuter le lecteur et c'est là certainement une des raisons qui font qu'on ne connaît guère Saint-Simon que par des morceaux choisis. En ce siècle où des revues nous donnent des résumés d'ouvrages et où des *digests* (il n'existe heureusement pas de mot français pour désigner cette abomination) nous fournissent des résumés de résumés, on n'ose plus entreprendre une lecture d'aussi longue haleine. Une autre raison, il faut bien l'avouer, est qu'au début la lecture des *Mémoires* est assommante. Car ces fameux *Mémoires* ne sont autre chose qu'un journal rédigé par Saint-Simon longtemps après coup, soit d'après ses souvenirs personnels, soit d'après des notes prises au jour le jour, soit d'après le journal de Dangeau. Or s'ils nous parlent bien des grands événements historiques, ils nous racontent surtout les menus faits et les petits potins de cette véritable ville qu'était sous Louis XIV la Cour de Versailles. Aussi longtemps qu'on ne connaît pas les acteurs de toutes ces petites tragi-comédies, elles n'ont pas d'intérêt ; mais si l'on fait l'effort de poursuivre cette lecture, on ne tarde pas à se familiariser avec ces personnages. On pénètre dans leur intimité. On comprend leur caractère. On s'intéresse à eux. Bref on vit réellement à la Cour. Alors tous ces pe-

tits détails, ces intrigues, ces cabales prennent un relief admirable. D'autant plus que Saint-Simon excelle à les faire revivre pour nous. Il ne se borne pas à nous montrer l'extérieur de ces princes, de ces soldats, de ces nobles, de ces ecclésiastiques ; il nous montre leur âme, leurs passions bonnes ou mauvaises, leurs petitessees mais aussi leurs grandeurs. Ce ne sont plus des tableaux ni même des marionnettes, ce sont des hommes, des femmes qui vivent devant nous, qui aiment, qui souffrent, qui travaillent, qui intriguent, qui meurent. Et nous sommes pris, nous partageons leurs émotions, nous revivons leur vie. Et cette chronique de la Cour devient pour nous une chose actuelle toute frémissante de vie et de mouvement et prodigieusement intéressante.

Par contre, ce qui est et demeure assommant, c'est la manie généalogique de Saint-Simon. Il connaît l'histoire de toutes les familles, leurs alliances, leurs tenants et leurs aboutissants et ne nous fait grâce d'aucun détail. Sur ce sujet il est aussi intarissable qu'une vieille femme de ménage. Le lecteur a heureusement la faculté de passer rapidement sur ces tirades grâce aux sous-titres marginaux qui sont très abondamment répandus.

(1) N. D. L. R. Cette édition se trouve à la bibliothèque de l'Université ; le tome I a été imprimé en 1879 et le tome XLI en 1928. Il a donc fallu près d'un demi-siècle pour publier cet immense ouvrage.

Enfin un autre sujet d'agacement pour les démocrates plus ou moins férus d'égalité que nous sommes tous, c'est l'importance que prennent pour Saint-Simon les moindres questions d'étiquette. Le nombre de révérences, le droit de "draper", la question du tabouret deviennent sous sa plume des affaires d'Etat. L'"affaire du bonnet" remplit à elle seule la moitié d'un volume ! Il est vrai qu'il ne s'agissait de rien de moins que de savoir si parlementaires devaient ou non se découvrir pendant que les ducs opinait ! Tout ceci nous semble bien futile et bien vain, mais ne l'était peut-être pas autant qu'il nous paraît. En effet il ne faut pas oublier que ce n'est que sous le règne de Louis XIII que Richelieu avait définitivement abattu les grands féodaux. Louis XIV avait lui-même souffert de la Fronde des Princes. Il avait gardé un souvenir ineffaçable de la nuit où, encore tout jeune enfant, on l'avait emporté du Palais-Royal à St-Germain. De là datait son ressentiment contre la noblesse et sa volonté absolue de ne lui laisser aucun rôle dans la conduite de l'Etat. C'est pourquoi tous ses ministres, presque sans exception, ont été tirés de la bourgeoisie. Dans son genre et pour son époque, Louis XIV faisait figure de démocrate car il voulait se servir des Parlements et de la bourgeoisie pour réduire la noblesse au rôle de courtisans. C'est contre cette politique que s'élevait le réactionnaire Saint-Simon. Alors que la plupart des nobles s'accommodaient assez volontiers de ces sinécures dorées, notre auteur était trop intelligent pour se contenter d'emplois purement honorifiques tandis qu'il voyait les hautes charges de l'Etat remplies par des gens qui, selon lui, étaient "moins que rien". Dès lors il ne faut envisager ces petites querelles d'étiquette que comme les symboles du grand changement qu'apportait le Roi à l'organisation politique de la France et c'est pourquoi elles ne sont pas aussi vaines qu'elles peuvent en avoir l'air. Que Saint-Simon ait eu tort ou raison est une autre question, mais cela explique qu'un homme supérieur, comme il l'était incontestablement, ait pu attacher tant d'importance à ce qui ne nous apparaît que comme de misérables mesquineries. Ce qu'il y voyait, c'était l'abaisse-

ment de la noblesse, son éloignement des affaires et, partant, l'inutilité à laquelle le Roi la condamnait. Cela, Saint-Simon ne le lui a pas pardonné. Il y revient sans cesse au cours de son œuvre et il semble bien qu'il faille y voir la raison profonde de la mésentente plus ou moins officielle suivant les périodes, qui a toujours caractérisé ses relations avec le Roi.

Et tout cela est raconté dans un style ample, grandiose, vraiment Louisquatorzien. Car bien que Saint-Simon n'ait rédigé ses Mémoires que vers 1740, il n'en reste pas moins un courtisan de Louis XIV et son style est beaucoup plus XVIIe que XVIIIe siècle. Il écrit au fil de la plume et, du strict point de vue grammatical, les incorrections fourmillent. Verbes sans sujet, sujets sans verbes, pronoms qui se rapportent on ne sait trop à quoi, ellipses plus qu'audacieuses, néologismes tout à fait familiers se rencontrent fréquemment. Les transitions sont des détails dont ne s'encombre pas notre auteur. Lorsqu'un sujet est traité, il va à la ligne et en attaque un autre sans plus de formalité. Mais si l'on ne s'arrête pas à ces arguties de puriste, on est pris par la cadence de la phrase, par le rythme si noble qui s'en dégage. Au milieu de ce grandiose fatras brillent comme des bijoux non seulement les grands portraits que l'on retrouve dans tous les morceaux choisis, mais des anecdotes, des récits, des peintures que l'on sent avoir été retravaillés, repolis. Et n'importe lequel de ces morceaux qui foisonnent à travers l'œuvre de Saint-Simon suffirait à le faire considérer comme un très grand artiste. Le portrait de Louis XIV, celui du Régent, le récit de la séance où le Parlement cassa le testament du Roi, et combien d'autres, comptent parmi les plus belles pages de prose du Grand Siècle.

Mais si tout le monde, ou à peu près, est d'accord sur la qualité du style de Saint-Simon, la valeur historique des Mémoires est très discutée. Les historiens lui reprochent de nombreuses inexactitudes de dates et plusieurs erreurs de fait. Cela n'est pas très surprenant si l'on songe qu'il a rédigé ces souvenirs parfois plus de quarante ans après les événements qu'il relate. Mais ce qui, aux yeux d'un chartiste, est un péché mortel ne

semble que bien véniel au simple "honnête homme". Que le 16 septembre 1693 n'ait pas été un mercredi comme le prétend Saint-Simon, mais bien un mardi, ne paraît pas une erreur impardonnable. Qu'à cette date ce n'ait pas été M. de X... qui était "de quartier", mais bien M. de Z..., est une inexactitude que nous sommes prêts à absoudre.

Un reproche plus grave que l'on a fait à notre auteur, c'est sa partialité. Elle n'est pas niable. Elle est même si flagrante qu'elle en devient presque inoffensive. Et comment pourrait-il en être autrement alors que l'auteur a été non seulement le témoin des événements qu'il relate, mais y a joué lui-même un rôle souvent prépondérant. En outre, Saint-Simon ne s'est pas borné, comme Dangeau, à tenir un journal objectif des événements de la Cour; il nous en explique le pourquoi et le comment, il nous en démonte les rouages et il nous dit ce qu'il en pense. Alors il se laisse emporter par sa pétulance naturelle; il cède à ses affections et plus encore à ses haines vigoureuses. L'histoire en est sans doute un peu faussée, mais elle devient beaucoup plus intéressante. C'est à nous de faire la part du tempérament de l'auteur et de rétablir tant bien que mal la vérité historique. Et cette façon si subjective d'écrire l'histoire nous permet de nous faire une idée de l'auteur.

C'était un petit homme assez bien fait. Souffrant de l'exiguïté de sa taille et de se sentir un "petit boudrillon", il s'efforçait d'y remédier en se juchant sur de hauts talons rouges et en se perchait habituellement sur la marche des embrasures de fenêtres. Il portait très droit une tête légèrement marquée de petite vérole et était toujours fort soigné dans sa mise. Il avait, en 1695, épousé une fille du duc de Lorges avec laquelle il vécut toujours fort bien et qu'il n'a jamais manqué de traiter avec beaucoup de respect et d'affection cependant qu'il témoignait pour son jugement d'une estime peu commune.

Le duc de Saint-Simon avait peu servi. Après un an passé comme simple mousquetaire, il avait obtenu licence d'acheter un régiment et avait, dès 1693, été nommé mestre de camp. Il se conduisit hono-

rablement, mais trouvant qu'on ne rendait pas suffisamment justice à ses mérites, il quitta le service en 1702, après la paix de Ryswick et, depuis lors, vécut toujours à la Cour, à l'exception de quelques brefs séjours dans sa terre de La Ferté ou dans son gouvernement de Blaye. Il était entiché à l'extrême de son duché-pairie, bien qu'il n'eut été érigé qu'en 1635 par le feu Roi. En dépit de son peu d'ancienneté, c'était lui l'âme de toutes les querelles qui ont successivement dressé les ducs contre les bâtards, contre le Parlement et contre tant d'autres. Il frétillait, allait visiter les ducs, piquait l'un, aiguillonnait l'autre, organisait des conférences pour régler la "mécanique" de l'affaire, entassait rapports par-dessus mémoires et tout cela sans autre résultat que de lui attirer sinon une disgrâce officielle, du moins l'inimitié du Roi. Cela fit qu'en dépit de sa remarquable intelligence, il n'eut aucune part aux affaires jusqu'en 1715. Il passait ses journées à l'affût de renseignements, questionnant tout le monde, scrutant les visages et entretenant une immense correspondance. Le soir, après le jeu du Roi, il passait au moins une heure chez les trois filles du duc de Beauvilliers qui lui racontaient ce qu'elles avaient vu ou appris durant la journée. Entretemps il s'enfermait pendant des heures dans un étroit réduit qu'il appelait sa "boutique" noircissant des livres de papier qu'il ne reprit qu'en 1740 lorsqu'il se mit à écrire ses Mémoires.

Le duc de Saint-Simon était par-dessus tout loyal. C'était une sorte d'Alceste, d'une intransigeance rigide sur ce qu'il croyait être la vérité. Sachant haïr avec ténacité, il savait aussi être un parfait ami sans être un flatteur. Il ne craignait pas de signaler à ceux qu'il aimait les défauts qu'ils lui paraissaient avoir et tentait de les en corriger. C'est ainsi qu'il en usa avec le duc d'Orléans et que, loin de s'associer à ses débauches, il fit son possible pour l'en détourner; par contre il ne cessa jamais de le fréquenter ostensiblement, même au temps de sa pire défaveur, à la mort du duc de Bourgogne, alors que toute la Cour parlait sous le manteau d'empoisonnement politique. Cette fidélité fut partiellement récompensée quand, à la mort du Roi,

le duc d'Orléans devint Régent du royaume. Il parut d'abord suivre les idées de son ami et le combla d'une joie trépidante en abaissant les bâtarde. Il le fit également entrer au Conseil de Régence, mais peu à peu augmenta tellement le nombre de ses membres qu'il n'en eut plus grande importance. D'autre part le duc de Saint-Simon ne voyait pas sans dépit le petit abbé Dubois être de plus en plus en faveur, devenir premier ministre, puis oser briguer et même obtenir le chapeau. Il en adressait de vertes remontrances au Régent qui approuvait et... ne changeait rien. Comme fiche de consolation, celui-ci lui confia, en 1721, une ambassade extraordinaire en Espagne à l'occasion du double mariage <sup>(1)</sup>. Outre des satisfactions d'amour-propre, notre ambassadeur extraordinaire y récolta la grandesse pour le vidame de Chartres, son fils cadet. Quand le cardinal Dubois mourut subitement, en 1723, le duc de Saint-Simon eut un moment l'espoir de revenir aux affaires, ce qui l'avait toujours passionnément intéressé. Mais peu de temps après, le Régent lui-même eut une attaque et passa en quelques heures. Alors le duc se retira et pendant les trente-deux ans qui lui restaient à vivre, il entreprit

de nombreux procès qui lui coûtèrent presque toute sa fortune et rédigea ses Mémoires qui ne virent le jour que près de cent ans plus tard.

Il avait toute sa vie été fort bon chrétien sans être pourtant du parti des dévots. Bien qu'il se fût toujours défendu d'être janséniste, il avait de nombreuses sympathies de ce côté et lutta pendant des années contre la réception de la bulle Unigenitus. Sa religion ne laissait pas de sentir quelque peu le fagot. Très attaché aux libertés de l'église gallicane, il avait un profond mépris pour les messieurs de Saint-Sulpice dont la plupart n'étaient pas "nés" et cependant parvenaient fréquemment à l'épiscopat. Par contre il avait une véritable vénération pour Monsieur de la Trappe et ne manquait pas d'aller faire sous sa direction de fréquentes retraites.

Le duc de Saint-Simon mourut pieusement en 1755, ne laissant que peu d'amis car son caractère difficile n'attirait pas la sympathie, mais entouré de l'estime générale due au grand honnête homme qu'il avait été.

---

(1) Celui de Louis XV avec l'infante Marie-Amélie et celui du prince des Asturies avec Mademoiselle de Beaujolais, fille du Régent.



# Au Cercle Universitaire



Le Cercle Universitaire fêtera ce mois-ci le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. L'événement sera célébré comme il convient; des fêtes auront lieu le 28 novembre et seront suivies d'un bal.

Ceci nous fournit l'occasion de parler du Cercle, de notre Cercle, dans l'intention de le faire mieux connaître. On rappellera sans doute en temps et lieu que la fondation du Cercle Universitaire fut une entreprise hasardeuse menée par des hommes énergiques, animés d'une grande confiance, qui n'hésitèrent pas à faire de nombreuses démarches pour obtenir le concours financier et l'appui de personnalités éminentes. De cette pléiade de pionniers, un nom se détache, celui du docteur Dubeau.

Après des débuts encourageants, qui donnèrent jusqu'en 1929 une vie très active au Cercle Universitaire, celui-ci fut, comme bien d'autres, atteint par la crise économique de 1930 à 1936: le nombre des membres diminuait, les activités sociales s'en ressentirent, et, sans qu'il y ait la moindre faute de la part des administrateurs, le Cercle se trouvait dans une situation précaire.

Depuis quelques années un redressement notoire s'est produit; l'organisation d'un nombre toujours croissant de réunions, la qualité soutenue de la cuisine, une atmosphère de cordialité, tout cela provoqua chez les membres un plaisir de se retrouver au Cercle; ils en firent part à leurs amis et peu le recrutement se fit plus actif.

Que vaut le Cercle Universitaire? A quoi bon en faire partie? Il est malaisé de répondre en peu de mots à ces questions. Cela dépend des habitudes, des goûts et des occupations de chacun; ce qu'on ne peut nier c'est que tous les professionnels qui se rencontrent à la table d'hôte ou au déjeuner y trouvent

l'occasion d'une détente qui se reflète par un sourire amusé, des réflexions joyeuses, voire un franc éclat de rire. Il serait méchant de dire que cela est plus sensible durant la période des vacances où beaucoup de ces messieurs redeviennent provisoirement célibataires; simple coïncidence sans doute. D'ailleurs des réunions d'hiver, qui ont beaucoup d'éclat et qui sont de très belles fêtes sociales démentiraient ce propos.

La prochaine saison du Cercle s'annonce comme devant être particulièrement réussie. Il y aura d'abord les traditionnels déjeuners du jeudi où, à la suite de Jean Bruchési, Jean-Louis Gagnon et Albert Angers, on aura l'occasion d'entendre Honoré Parent, Robert de Roquebrune, Michelle LeNormand, Edmond Turcotte (présenté par Georges Pelletier!) Annette Doré, François Hertel et Guy Frégault. Arrêtons-nous là car nous voici à Noël. Il y aura plusieurs dîners où parleront des hôtes distingués, entre autres, MM. Oscar Halecki, Jacques Maritain et Henri Grégoire.

L'Action Universitaire, organe de l'Association des Diplômés, se fera toujours un plaisir de renseigner ses lecteurs sur ce qui se passe au Cercle Universitaire, la maison des diplômés et il lui serait agréable de savoir que son concours a pu inciter plusieurs membres de l'A. G. D. U. M., à se joindre à la grande famille du Cercle Universitaire.

## LES CAUSERIES DU CERCLE UNIVERSITAIRE

M. Jean Bruchési a inauguré, le 7 octobre, la série des déjeuners-causerie du Cercle Universitaire. Il avait intitulé ses propos *Quelques Images d'une Europe inquiète*, et c'est véritablement une série d'instantanés photographiques, que les

événements actuels font ressurgir à sa mémoire, qu'il a livrés à l'auditoire venu très nombreux pour l'entendre.

Son tour d'Europe par la pensée commence en Pologne, à l'époque où ce pays était en pleine renaissance économique après les longues années d'asservissement, et cette première image a un relief d'autant plus accusé par la proximité de la Prusse orientale, cellule mère du pan-germanisme.

Le voyage continue par la Roumanie et l'évocation de la grande figure de la Reine Marie. Puis Constantinople, où la rencontre avec le Comte de Chambrun s'inscrit par plus d'une anecdote piquante. Puis c'est la Bulgarie, dont la capitale a l'air d'une grande ville de province. C'est la Yougoslavie, si profondément empreinte d'islamisme qu'on y est plus musulman qu'à Stamboul. Puis c'est la Dalmatie, l'Istrie, si lourdes des souvenirs des guerres napoléoniennes. Puis la campagnarde Slovénie, profondément soumise à l'influence du clergé. Puis la Hongrie, où les hommes portaient un insigne qui leur rappelait les injustices du Traité de Trianon, ce qui ne les a d'ailleurs pas empêchés d'oublier que la justice a le bras lourd. Puis, c'est l'Autriche, pantelante de la mortelle amputation qu'elle a subie et où le peuple "fatigué de mourir dans un trop long supplice" croyait préférable de se jeter dans les bras du Moloch allemand.

Enfin, c'est l'évocation de Mussolini à l'époque où le réformateur avait le prestige de redresser l'économie italienne par des mesures sociales qui semblaient salvatrices.

Le conférencier termina ce rapide tour des capitales en disant qu'à chaque coin de rue, il avait retrouvé l'image de la France présente non seulement par la parole, mais aussi par l'esprit.

Le second déjeuner-causerie a eu lieu le 14 octobre et le conférencier invité était M. Jean-Louis Gagnon, publiciste, qui a parlé de l'évolution de l'idée impériale dans les temps modernes. Le titre était assez suggestif du thème général de sa causerie : *Les Empires qui meurent*.

M. Gagnon, après avoir parlé de l'effritement des empires anglo-saxons et français en Asie, de la dépréciation de l'idée impériale dans les peuples métropolitains, a indiqué comme possibilité que cette idée impériale serait remplacée par l'idée de fédération d'Etats, exception faite toutefois pour le continent africain dont l'évolution est encore trop sommaire et où M. Gagnon entrevoit la possibilité d'accords très larges entre Londres et Paris pour exercer une sorte de condominium, un peu analogue à ce qui s'est passé en Egypte.

Si l'idée coloniale n'atteint plus les masses populaires dans les métropoles, par contre les classes dites bourgeoises et capitalistes, pratiquent encore une sorte d'impérialisme économique, et cela est plus évident aux Etats-Unis que partout. Il s'agit en l'occurrence de chercher des débouchés pour écouler ce que M. Gagnon appelle ironiquement, la camelote, les pickels et le catshup.

Une fédération d'Etats est-elle possible? M. Gagnon répond par l'affirmative pourvu toutefois qu'aucun des Etats ne soit animé du désir de dominer les autres. A ce sujet, il prétend même que la diffusion de l'idéologie russe n'a chance de se pratiquer qu'en autant que la Russie ne cherchera pas à exercer une hégémonie sur les peuples que cette idéologie aura atteints.

Cette conférence prononcée avec beaucoup de verve a été vivement applaudie.

M. François-Albert Angers, à l'issue du déjeuner du 21 octobre, a parlé des "*dangers de l'étatisme*". Pendant un certain temps, a-t-il dit, les tenants du régionalisme suggéraient la nationalisation des industries appartenant à des étrangers, comme moyen de sauvegarder l'autonomie du Québec. M. Angers estime que cette doctrine est très dangereuse car ce qui fait la raison d'être de l'autonomie de la Province de Québec, c'est qu'elle est différente dans ses mœurs et dans sa culture des autres parties du Canada. L'industrialisation intensive commencée depuis le début du siècle a supprimé quelques-unes de ces différences essentielles par la concentration dans les villes. De

moins en moins l'ouvrier canadien français de Montréal se distingue de l'ouvrier anglo-saxon de Toronto ou d'ailleurs. L'étatisation, plus radicalement encore, supprimera ces différences et, les motifs fondamentaux qui justifiaient l'autonomie culturelle ayant disparu, cette autonomie même nous sera retirée.

Comme exemple, M. Angers propose le cas des compagnies d'électricité. Lorsque, dit-il, dans les neuf provinces l'électricité sera régie d'Etat, il sera facile de dire alors : "Pourquoi neuf "hydros" différentes? Neuf conseils d'administration? Pourquoi ne pas tout grouper en une seule entreprise nationale?". Nous n'aurons alors rien à dire ayant accepté la disparition du principe fondamental qui nous faisait différents des autres, la sauvegarde des droits du citoyen.

Comme on le voit le sujet était bien d'actualité et le conférencier l'a traité avec la chaleur et le brio qui lui sont coutumiers.

M. Oscar Halecki, ancien recteur de l'Université de Varsovie, a été l'hôte au dîner du dimanche, 24 octobre et il a prononcé une conférence intitulée : *L'Europe, une et diverse*. Le conférencier cherche d'abord dans la géographie les éléments d'unité européenne : l'absence de frontières précises et les caractères d'uniformité soulignés par les tenants du déterminisme géographique de l'école allemande auxquels il opposa la thèse des géographes français qui laisse un plus libre jeu à l'exercice de la volonté humaine. Il étudia ensuite le mythe de la race européenne et en démontra le caractère fallacieux car il n'y a pas en Europe de race pure. On trouve des Aryens authentiques hors d'Europe, aux Indes, en Asie; de plus, les grands mouvements de colonisation de l'époque moderne ont amené en Amérique, en Asie, en Afrique, des groupes très considérables de population d'origine européenne, qu'il faudrait englober dans le concept d'une race européenne.

Si ces deux premiers éléments sont fallacieux, par contre la civilisation européenne est une chose réelle fondée sur des traditions classiques, héritage d'Athènes et de Rome; cet héritage se distingue

surtout par l'idée de la liberté et aussi, et surtout même, par l'influence du christianisme qui, d'abord répandu en Asie-Mineure et en Afrique, s'est réellement identifié à l'Europe. Toutefois, même le christianisme, n'est plus exclusivement européen et l'étymologie du mot catholique exprime l'idée d'universalité.

M. Halecki étudia ensuite les éléments de la diversité de l'Europe que l'on divise arbitrairement en Europe orientale et Europe occidentale. Cette dernière se subdivisant à son tour en peuples latins qui vivent sur les péninsules et sur les côtes et qui sont presque toujours catholiques et en peuples teutons qui vivent dans les terres intérieures et qui sont en majorité protestants. M. Halecki trouve cette division trop sommaire, il faudrait ajouter dans le groupe oriental la masse russe, le peuple polonais qui fait la synthèse du génie slave et de la latinité et qui, au moyen âge, groupait les Lithuaniens, les Ruthènes, les Ukrainiens; il faudrait ajouter aussi les peuples balkaniques qui, pendant des siècles, ont subi l'influence asiatique des Ottomans, mais dont quelques-uns, en particulier la Roumanie et la Grèce, cherchent à se rattacher à la latinité. Enfin, les peuples baltes et scandinaves dont quelques-uns ont subi, à un degré très élevé, l'influence de l'Europe occidentale.

Recherchant ensuite les possibilités d'union de l'Europe dans le monde de demain, M. Halecki rejette d'abord quelques-unes des thèses déjà proposées. Celle des Etats-Unis d'Europe sur une base fédérative; celle de l'unité européenne formée par l'hégémonie de l'Allemagne et que Adolf Hitler a presque réalisée; celle de la résurrection du Saint-Empire romain-germanique; celle du bloc pan-européen où l'Allemagne aurait une place prépondérante; celle des sphères d'influence où Britanniques et Russes se partageraient le contrôle de l'Europe; celle de la *Nuclear Alliance*, formée par les *Big Four*, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, où les trois premières auraient voix prépondérante; celle de l'*Atlantic Community*, où seuls les pays riverains de l'Atlantique participeraient à un groupement de forces avec l'Amérique et la Grande-Bretagne tandis que le reste

de l'Europe continentale serait laissé à l'influence germano-russe, thèse que M. Halecki ne peut accepter puisque la Russie n'est pas démocratique et que l'Allemagne s'est montrée hostile aux trois idées fondamentales de l'unité européenne : la tradition classique gréco-romaine, l'idéal démocratique et le christianisme.

M. Halecki ne suggère aucun plan. Il s'en remet pour l'unification et la pacifi-

cation de l'Europe à une seule forme, c'est celle de ce livre qui a survécu aux siècles parce qu'il contient le message de Celui qui est éternel : l'Évangile.

Une assistance nombreuse et distinguée a chaleureusement applaudi M. Halecki qui avait été présenté par le Dr Oscar Mercier et qui fut remercié par l'hon. Sénateur Elie Beauregard.

R. T.



# A PROPOS DE QUELQUES LIVRES

## Nous autres Français<sup>1</sup>

par Georges Bernanos

Bernanos, ce nom a je ne sais quoi qui sent le volcan; c'est Daudet, je crois, qui disait, lorsque fut publié **Sous le soleil de Satan**, qu'une odeur de soufre se dégageait de ce livre. Il pensait à l'enfer mais l'enfer même manque trop de dynamisme pour Bernanos. Cet écrivain violent, passionné, qui arrive en bataille à ce rare mérite de semer de l'ordre, malgré tous les dégâts que sa prose occasionne à travers les petites combines et les douillettes habitudes. Royaliste, il vous assène la légitimité en pleine figure. Catholique, il adresse au Père commun des fidèles un soliloque virulent sur l'oubli de l'honneur dans l'enseignement religieux.

Bernanos est un polémiste, il a toutes les qualités et les défauts de ce titre. La plupart de ses lecteurs ne le suivront qu'à mi-chemin dans la trajectoire où le mène un sens critique exacerbé. Il ne semble pas qu'il demande même cela car j'estime que Bernanos écrit un livre comme on crève une pustule, pour se soulager d'un flot de pensées amères et révolutionnaires qui l'empoisonneraient si elles étaient contenues.

Après **La Peur des Bien-Pensants**, et **Les Grands Cimetières sous la Lune** personne n'attend de Georges Bernanos un manuel d'apologétique conformiste. Quand même, sans être timoré, plus d'un trouvera que l'auteur va un peu fort et que son **Nous autres, Français**, n'a rien de la projection du Français moyen qu'ont pu connaître ceux qui ont fréquenté ce peuple qui se livre volontiers à la douceur de vivre.

## Invitation à l'étude

par Esdras Minville<sup>2</sup>

C'est le premier fascicule publié par l'Institut de Recherches économiques et sociales. Vous ne connaissez peut-être pas cet Institut, sa fondation n'a pas fait grand bruit, mais si Dieu lui prête vie, ses actes pourront en faire parler. Il est excellent en tous cas que cette collection débute par un livre d'Esdras Minville, qui a déjà à son actif une œuvre très sérieuse et très utile.

**Invitation à l'étude** ne ment pas à son titre; c'est proprement un appel à la réflexion sur le très grand problème de l'unité canadienne qui se propose à l'esprit avec trois solutions: l'assimilation, l'intégration ou la collaboration des deux groupes de **même race** mais, de culture et de religion différentes. Dans son avant-propos, Esdras Minville signale l'impossibilité de l'assimilation qui, "si jamais elle se réalise, s'accomplira non par l'abdication, mais la désagrégation lente, involontaire de la conscience nationale." Il réfute la thèse de l'intégration, car il estime qu'elle se ferait au détriment des Canadiens français et qu'elle conduirait "à l'affaiblissement, peut-être à la disparition" de ce groupe. M. Minville trouve que la seule solution au problème de l'unité canadienne c'est "la collaboration éclairée et généreuse des groupes". Solution que "la Confédération elle-même, par son effort équilibré de décentralisation et d'unification, s'est efforcée de faire prévaloir."

Ces prémices, M. Minville, les développe dans une série de chapitres consacrés aux valeurs nationales et à l'interprétation que l'on doit donner dans la pratique à ces valeurs nationales. La pensée de Minville se retrouve ordonnée, classifiée et analytique comme un bilan. Si la lecture n'en est pas légère, elle ne saurait manquer d'être féconde à quiconque se rend de bon cœur à son **Invitation à l'étude**.

R. Tanghe

## La Nouvelle Relève

La livraison de septembre de cette revue apporte à ses lecteurs une série d'articles propres à satisfaire les plus éclectiques. On en jugera par le bref sommaire que voici.

Robert Elie indique **Les Voies nouvelles de la Poésie**, ce qui ne manque pas d'audace à une époque où la production semble si incohérente et si touffue dans ce genre particulier. A vrai dire il s'agit plus exactement d'explorations nouvelles autour de l'œuvre de Baudelaire, de Mallarmé et de Rimbaud.

(1) Gallimard, Paris, 1939, réédition Revue Moderne, Montréal.

(2) Editions Fides, Montréal.

Sous le titre **Le Bien commun, base du monde d'après-guerre**, la revue publie in extenso un échange de vues entre le révérend Père T.-D. Delos, professeur de sociologie à l'Université Laval et Raymond Tanghe. Ce dialogue permet d'apprécier l'importance fondamentale de l'idée du bien commun pour instaurer dans l'après-guerre un monde meilleur et plus apte à vivre en paix.

Robert Charbonneau nous donne un très court article sur **La révolution de Dostoïevski** dans l'ordre du roman.

François Hertel étudie **Le Canada français en Amérique**. Il déclare formellement : "Nous, (il s'agit des Canadiens français) sommes appelés à maintenir un équilibre qui, sans nous, est impossible. Sans notre présence dans une économie et une politique panaméricaine, les autres pays d'Amérique collaboreront toujours en rechignant avec le centre normal de l'axe américain : les Etats-Unis actuels." C'est dire que cette doctrine ambitieuse ouvre de larges horizons et suggère d'immenses devoirs.

Dans le même esprit d'ailleurs, M. Auguste Viatte propose de pousser **L'Education internationale des Canadiens français** et il assigne cette tâche, en particulier, aux facultés des lettres de nos universités où dit-il, "Une lacune frappe : la carence des études historiques. Les chaires existantes en ces matières portent toutes sur l'histoire nationale, c'est-à-dire précisément sur une histoire qui se résume dans une lutte intérieure ou tout au plus dans un tête-à-tête avec Londres..."

Quelques poèmes et un article de Berthelot Brunet intitulé **Primaires et doctrinaires ou l'école des dupes** complètent, avec les chroniques bibliographiques, cette excellente livraison qui fait honneur aux directeurs et au rédacteur de La Nouvelle Relève.

#### **Pour mieux enseigner**<sup>1</sup>

par Frère Léon, Mariste

L'auteur de ce manuel de pédagogie est docteur de Louvain et directeur de l'école Normale agrée d'Arlon, en Belgique. Dans cet ouvrage, Frère Léon synthétise, d'un style alerte et parlé, les données générales qu'il a diffusées avec tant de couleur et d'entrain dans six brochures, dont "**Hors les Sentiers battus**", qui lui valurent d'emblée l'estime de tout le monde pédagogique français et espagnol.

Frère Léon, pédagogue de grand savoir et de longue expérience, ennemi de l'empirisme, des disciplines périmées et de la science

statique, ardent apôtre de l'allégement des programmes et de l'école active, sait doser l'apport des conceptions nouvelles dans la pratique scolaire. "Ne pas supprimer, améliorer", formule chère au vieux praticien, se traduit avec un rare bonheur dans toutes les pages de cet écrit. Pour se dépêtrer à travers le maquis des anciennes et nouvelles théories pédagogiques, nos jeunes éducateurs avisés trouveraient difficilement un meilleur guide que "**Pour mieux enseigner**".

#### **Autres volumes reçus :**

Nous accusons réception des récentes publications suivantes :

#### **De la librairie Granger Frère, Montréal.**

**Le Père Damien**, par Pierre Croidys.

**Larmes et Sourires**, par Myriam de G.

**Dans le mystère ... l'Espérance**, par G. Desbuquois, S. J.

**Un Saint parmi les Sauvages**, par Francis Talbot, S. J.

**Pour vous ... Epoux et Fiancés I**, par L. Honoré, S. J.

**La fidèle histoire de Saint Jean Bosco**, par Pierre Cras.

**La Doctrine sociale de l'Eglise**, par G.-C. Rutten, o. p.

#### **DONS A LA BIBLIOTHEQUE**

Nous tenons à remercier les personnes et institutions suivantes qui ont bien voulu faire des dons à la Bibliothèque de l'Université de Montréal :

#### **Mr. and Mrs. Colin Clements**

Harriet by Florence Ryerson and Colin Clements.

#### **Service de publicité russe :**

Quelques volumes.

#### **Institut international de Coopération intellectuelle.**

Europe, Amérique Latine (Entretiens)

XIVe Congrès international des P. E. N. Clubs.

#### **William Sharpe, M. D.**

Neurosurgery by Norman and Willim Sharpe.

#### **The Squibb Institute**

Collected papers from The Squibb Institute for Medical Research.

#### **Médecins de l'Hôpital Ste-Justine**

Une collection d'ouvrages de médecine et de revues médicales.

(1) Librairie Granger Frère, Montréal.

# Echos et nouvelles

## Séance de médecine militaire.

Une séance de médecine militaire, présidée par le docteur Adélarde Groulx, a eu lieu le 19 octobre dernier, sous les auspices de la Société médicale de Montréal.

C'est grâce à la coopération du Commandant d'Escadre L.-E. Emard, du Corps de l'Aviation canadienne, que le Dr Paul Letondal, président du Comité des programmes, a pu organiser cette réunion.

Après quelques mots de bienvenue par le sous-directeur du Jardin Botanique, M. Jacques Rousseau, les travaux scientifiques suivants furent présentés : **Marine** : a) Le médecin dans la marine canadienne : le lieutenant-commandant Jean Bouchard; b) les devoirs des médecins marins : le lieutenant-commandant Gaëtan Jarry. **Armée** : Les maladies vénériennes dans l'armée canadienne : le capitaine Georges Leclerc. **Aviation** : a) Rôle du médecin attaché à une escadrille de chasse : le lieutenant de section Fernand Joncas (de retour de la campagne d'Afrique); b) infection gonococcique avec manifestation oculaire traitée par la pénicilline : le lieutenant de section René Charbonneau; c) le problème de l'alimentation dans l'aviation canadienne : le chef d'escadrille J.-O. Roy.

## Fondation de l'Institut polonais.

L'inauguration de la section canadienne de l'Institut polonais des Arts et des Sciences en Amérique a eu lieu le 21 octobre à l'Université McGill, sous la présidence conjointe des recteurs des universités de Montréal.

Cette cérémonie a marqué un pas décisif dans les relations culturelles entre le Canada et la Pologne. Comme le faisait remarquer M. Oscar Halecki, nulle ville, mieux que Montréal, n'aurait pu servir de centre pour un institut qui se propose de faire la liaison entre les cultures anglo-saxonne, française et polonaise.

Dans cet ordre d'idées les perspectives d'avenir de Montréal sont illimitées. Dieu veuille que nous ne soyons pas trop lents à nous en apercevoir.

## Thèse à la Faculté des Lettres.

M. l'abbé Amable Lemoine, directeur du Collège Stanislas de Montréal a soutenu une thèse pour l'obtention du doctorat ès lettres. Cette thèse avait pour objet : **Les Phonèmes vocaliques, le traitement de l'élément durée sous l'accent anglais.** Cette thèse était le résultat des travaux faits au laboratoire de l'Institut de Phonétique de la Sorbonne, sous la direction du professeur Pierre Fouché.

Les membres du jury étaient Mgr Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, doyen de la Faculté des Lettres, le Chanoine Sideleau et le professeur Atherton, tous deux de la Faculté des Lettres.

Mgr Chartier, après avoir souligné la haute valeur scientifique et la présentation littéraire de cette thèse, remercia M. l'abbé Lemoine du geste courtois qu'il posait en soumettant à l'Université de Montréal cette thèse qui avait été destinée à être présentée à la Sorbonne et il assura le nouveau docteur que son titre sera un lien de plus unissant l'Université de Montréal et le Collège Stanislas en une amitié qui durera aussi longtemps que les deux institutions.

## Conférences du Dr I. N. Kugelmass.

Le Dr I. Newton Kugelmass, de New-York, une autorité en pédiatrie et sur les maladies de la nutrition, a prononcé en octobre deux conférences. La première fut donnée à l'Hôpital général de Verdun et portait sur "la pathogénie et le traitement des syndromes hémorragiques chez les enfants"; c'était une contribution personnelle du Dr Kugelmass au cours de perfectionnement en pédiatrie donné à cette institution sous la direction du Dr Paul Letondal. La seconde eut lieu à l'Institut de Microbiologie de l'Université de Montréal, sous les auspices de la Société médicale; présidée par le Dr J.-U. Gariépy, elle était consacrée au "diagnostic précoce des maladies par carence chez les enfants."

A cette occasion, l'éminent pédiatre fut présenté par le Dr Paul Letondal et remercié par le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut

de Microbiologie et membre titulaire de la Société médicale de Montréal.

### **A Polytechnique.**

La direction de l'École Polytechnique annonce les changements suivants dans son corps professoral :

M. Gaston Bertrand, diplômé de Polytechnique en 1929 et ingénieur pendant plusieurs années de la Brown Corporation, vient d'être nommé professeur de mathématiques en remplacement de M. Robert Robinson, maintenant en service actif dans l'Armée canadienne.

M. Pierre Mauiffette, diplômé de Polytechnique et de l'Université Queen, maître ès sciences en géologie de l'Université Mc Gill, donnera les cours de minéralogie et de géologie en remplacement de M. Maurice Danloux-Dumensils, qui a rejoint les Armées françaises à l'expiration de son contrat d'engagement avec Polytechnique.

M. Yvon Deguise, diplômé de la promotion 1937 de Polytechnique et ingénieur au service hydraulique du ministère des terres et forêts, succédera à M. Arthur Duperron au cours de construction de barrages; il enseignera aussi l'hydrologie.

M. Ignace Brouillet, diplômé de la promotion 1920 de Polytechnique et membre de la société Brouillet et Carmel, remplacera M. S.-A. Baulne au cours de béton armé.

La Corporation de l'École Polytechnique a en outre retenu les services de plusieurs assistants ou assistants-professeurs :

MM. Camille Godin (1935) et Paul-Louis Pouliot (1937) enseigneront les mathématiques en première année, ainsi que M. René-A. Robert (1935) attaché depuis plusieurs années au laboratoire de physique. M. Jean-Jules Lefebvre (1938), ingénieur de Canadian Underwriters Association, fera partie du département d'hydraulique. M. A. Monti (1941), collaborera à la recherche et aux expériences du département de mécanique des matériaux et M. Marcel Manseau (1941) assistera le professeur titulaire dans l'enseignement du dessin industriel.

### **Congrès de l'ACFAS.**

Le onzième congrès de l'ACFAS s'est tenu à Sherbrooke au début d'octobre et s'est clôturé par un dîner auquel assistaient plus de cent cinquante convives.

Le nouveau président, M. A.-O. Dufresne, sous-ministre provincial des mines, a rappelé le rôle que peut jouer cette incomparable société "qui groupe un certain nombre d'associations qui ont en commun l'esprit de recher-

ches et le souci de répandre des méthodes dans l'ordre scientifique."

### **A la Faculté des Lettres.**

Nous apprenions il y a quelque temps d'heureuses nouvelles qui indiquent qu'une impulsion va être donnée à l'enseignement des lettres à l'Université. Le manque de ressources pécuniaires, comme le faisait remarquer le vice-recteur, Mgr Emile Chartier, dans un article publié en septembre 1942 dans L'Action Universitaire, n'avait pas permis jusqu'à présent à cette Faculté de prendre l'essor qui lui convient. Il semble qu'on est en voie de corriger cette lacune. On vient en effet de nommer plusieurs professeurs qui seront chargés de nouveaux cours.

M. le chanoine Arthur Sideleau, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal depuis sept ans, devient professeur permanent. M. Jean Houpert, professeur depuis plusieurs années à Toronto, partagera l'enseignement de la littérature française avec M. Sideleau. Enfin, M. Guy Frégault, déjà titulaire de conférences publiques à l'Université, a été engagé pour assister le chanoine Groulx dans son enseignement de l'histoire du Canada. En outre, M. Frégault fera, comme l'an dernier, cinq conférences publiques sur "le gouverneur de Vaudreuil".

### **Au Collège des Chirurgiens dentistes.**

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec a récemment procédé à l'élection de son exécutif et de ses membres pour l'exercice 1943-44.

Ont été élus : président, le Dr Gabriel Lord, gouverneur du Collège et président de la Société dentaire de Montréal; vice-président, le Dr Cyril Flanagan, président du Montreal Dental Club; secrétaire-trésorier, le Dr Ephrem Vinet, de Montréal, membres : les docteurs Ernest Charron, Honoré David, D. P. Mowry, Claude de Grandmont, de Montréal; Jean Dallaire, Gustave Ratté, de Québec; Valmore-H. Olivier, de Sherbrooke; Auguste Massicotte, de Trois-Rivières; C.-E. Laurin, de Hull; Yves Lafleur, de St-Hyacinthe; C. Aberdeen McCabe; J.-P.-A. Prigent, de Valleyfield; C. Contant, de St-Jérôme. Membres ex-officio : les docteurs Armand Fortier et Denis Forest, président et registraire du Collège.

### **Nomination du Dr Jean Grégoire.**

Le Dr Jean Grégoire, (médecine 24) sous-ministre de la santé et du bien-être social, a été choisi à New-York vice-président de l'associa-

tion américaine de santé publique, qui groupe tous les hygiénistes du continent.

#### **Docteurs "honoris causa".**

Lors de la collation des grades du 4 novembre, l'Université de Montréal a décerné des grades honorifiques aux personnalités suivantes : M. Dantès Bellegarde, directeur du Lycée de Port-au-Prince, Haïti, doctorat ès lettres; le Dr Maurice Panisset, M. V., professeur de physiologie générale et animale à l'Institut agricole d'Oka, diplômé de la célèbre Ecole vétérinaire d'Alfort, France, doctorat en médecine vétérinaire; M. Antonio Grenier, président de l'Office provincial du crédit agricole, doctorat ès sciences agricoles; le R. F. Marie-Wilfrid, O. C. R., L. S. A., professeur d'aviculture à l'Institut agricole d'Oka, doctorat ès sciences agricoles. Sœur Ste-Théophanie, directrice de l'Institut Pédagogique de Montréal et Mgr Eugène Lapointe, vicaire général honoraire du diocèse de Chicoutimi ont été aussi respectivement créés docteur de l'Université et docteur ès sciences sociales, économiques et politiques.

#### **Voyage des H. E. C.**

Les licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, faculté de commerce de l'Université de Montréal, ont eu l'heureuse idée, à l'occasion de leur assemblée annuelle, de visiter les fabriques d'armements et les chantiers maritimes de Sorel qui emploient, soit dit en passant, une quarantaine de licenciés H. E. C.

Le président de l'Association, M. Emile Daoust et M. Edouard Simard, vice-président de Sorel Industries Limited et de Marine Industries Limited ont rendu hommage à l'apport des licenciés de l'Ecole des H. E. C., dans la poursuite victorieuse de la guerre : "Si l'on suit les licenciés des quatre dernières promotions, le pourcentage de ceux qui sont intimement liés à l'effort de guerre canadien excède 80 p. c." a souligné M. Daoust. Ce congrès a eu un éclatant succès et il convient d'en féliciter les organisateurs.

#### **Société de Biologie de Montréal.**

La réouverture des conférences appelées l'"Heure de Biologie" a eu lieu le 28 octobre. Ces conférences s'adressent aux professeurs de tous les ordres d'enseignement (écoles primaires, collèges, couvents, écoles normales, facultés), aux étudiants des diverses Facultés ou Ecoles, au public désireux de suivre les progrès de la science. Ces conférences sont ouvertes à tous sans inscription préalable et ont lieu à l'Université de Montréal, salle H 4, le jeudi à 5 heures.

Le programme du premier semestre comporte les sujets suivants :

- 28 octobre — M. Albert Bertrand, M. D. — Groupes sanguins et banques de sang.
- 18 novembre — M. Armand Frappier, M. D. — La pénicilline.
- 28 novembre — Frère Marie-Victorin, D. Sc. — Quelques problèmes de botanique tropicale.
- 2 décembre — M. Georges Maheux, D. Sc. — Hommes et Bêtes.
- 9 décembre — M. Richard Bernard, Ph. D. — Le sommeil hibernant chez les Mammifères.
- 16 décembre — M. Charles Oberling, M. D. — La science moderne devant les infiniment petits.

#### **Institut scientifique franco-canadien.**

Sous les auspices de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, M. Thomas Greenwood, professeur à l'Université d'Ottawa, maître de conférences à l'Université de Londres, donne une série de conférences publiques en français sur "Les principes de l'organisation de la paix". Ces conférences publiques ont lieu à 8 h. 30 du soir, tous les vendredis jusqu'au 17 décembre inclusivement, à l'Ecole Technique.

Les sujets traités sont d'une grande actualité et permettent d'ouvrir certains horizons sur les conditions de l'établissement de la paix. En voici la liste :

L'héritage de la guerre et de l'histoire.

Les exigences de l'époque de transition.

Les écueils de la reconstruction économique.

Les aspects du règlement politique,

L'avenir de la coopération internationale.

#### **Au Congrès d'Hygiène dentaire à Québec.**

Le Dr Antonio Reny, chef de la division d'hygiène dentaire, département de la santé et du bien-être social, a dirigé les études scientifiques au congrès d'Hygiène dentaire à Québec.

Le Dr Paul Geoffrion, professeur à l'Université de Montréal, a donné des cours d'orthodontie préventive durant ce même congrès.

#### **A la Société de Médecine vétérinaire.**

La Société de Médecine vétérinaire vient de procéder à ses élections. Le Dr Emile Poiras a été élu président, les docteurs Léo Chèvrefils et Paul Villeneuve ont été élus vice-présidents, le Dr Joseph Dufresne, secrétaire et le Dr Lucien Lorrain, secrétaire-trésorier. Le Dr Armand Frappier, M. D., a été élu membre honoraire de la Société.

## A la Faculté des Sciences.

Plusieurs nouveaux professeurs ont été nommés à la Faculté des Sciences., en voici la liste :

M. François Henroteau, autrefois de l'observatoire astronomique du gouvernement fédéral à Ottawa, est chargé de cours à l'Institut de physique; M. Maurice Labbé, chargé de cours en mathématiques (cours militaire); M. Lucien Grégoire, chargé de cours en mathématiques (cours de l'année préparatoire); M. Albert Courtemanche, licencié ès sciences de l'Université de Montréal, chargé de cours à l'Institut de physique (cours militaire).

M. François Henroteau fait actuellement de la recherche à l'Institut de physique sur l'étude de la déformation d'un champ magnétique variable par un corps métallique.

Un ancien de la Faculté des Sciences, Lionel Daviault (D. Sc. 1937) vient d'être nommé chef du bureau d'entomologie au Ministère provincial des Terres et Forêts.

Le total des élèves qui suivent des cours à la Faculté des Sciences est de 864, dont 542 inscrits à la Faculté et 322 inscrits à d'autres facultés.

## Bourse de la province de Québec.

Grâce à la générosité du Secrétariat de la province de Québec, une bourse de \$1,200 sera donnée, en 1944, par la Société Royale du Canada, à un Canadien de langue française qui a déjà poursuivi des travaux de recherches dans le domaine de la littérature, de l'histoire ou des sciences sociales. On peut se procurer des demandes d'inscription et les règlements du Comité des Bourses en s'adressant à M. Séraphin Marion, président du Comité des Bourses de la Société Royale du Canada, Archives nationales, Ottawa.

Les demandes, avec documents à l'appui, devront être transmises au président avant le 1er février 1944.

## Dîner-causerie de l'ASEP.

Le banquet qui réunissait, le 23 octobre, les membres de l'ASEP s'est terminé par une très brillante causerie de M. Henri T. P. Binet qui avait choisi pour titre : **L'organisation internationale du travail**. M. Binet, natif des Iles-de-la-Madeleine, a exposé le rôle du Bureau international du Travail dans le passé, et a suggéré des moyens de régler quelques-uns des problèmes de l'après-guerre en maintenant cette coopération internationale; il a invité ses auditeurs à sortir de l'isolement stérile et néfaste pour se mêler aux grands courants d'idées qui agitent le monde auxquels, plus que qui-

conque, les Canadiens français pourront apporter des vues réalistes et salutaires.

## La Marine à l'Université.

On vient d'instituer une division universitaire d'entraînement naval (D. U. E. N.) qui complètera l'organisation militaire de l'Université où se trouvent déjà le corps-école d'officiers canadiens (C. E. O. C.) et le corps universitaire d'entraînement aérien (U. A. T. C.).

Cette nouvelle division universitaire a été organisée depuis quelque temps déjà, mais maintenant tout est prêt et l'entraînement va prendre un cours régulier.

Cette division dépend du capitaine Broc mais elle est sous la direction immédiate d'un commandant qui lui est spécialement attaché et c'est le lieutenant-commandant Georges Préfontaine, directeur de l'Institut de Biologie à la Faculté des Sciences, qui remplira ce poste. Le choix du Dr Préfontaine a été fait par le recteur Mgr Olivier Maurault et approuvé par le capitaine E. R. Broc.

## Nécrologie

### M. Lorenzo Brunotto.

M. Lorenzo Brunotto, bibliothécaire de l'Ecole Polytechnique, est décédé subitement à l'âge de 46 ans. Né à Philadelphie, il était venu habiter au Canada vers l'âge de 10 ans. Il avait fait ses études au Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges et au Collège Saint-Laurent. Puis à l'Université de Montréal d'où il sortit diplômé en génie civil, avec la note très grande distinction, en 1918.

Après avoir pratiqué sa profession d'ingénieur civil pendant quelque temps, M. Brunotto entra à l'Ecole Polytechnique à titre de bibliothécaire, poste qu'il occupa pendant vingt ans. Il était également secrétaire de la Revue trimestrielle et membre des Ingénieurs professionnels de la province de Québec.

Plusieurs dignitaires de l'Université assistaient à ses funérailles : Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, M. Augustin Frigon, directeur général de la Société Radio-Canada, M. Armand Circé, directeur de l'Ecole Polytechnique, de nombreux professeurs, collègues et élèves de l'Ecole Polytechnique.

### M. Louis-Arthur Pauzé.

M. Louis-Arthur Pauzé, ingénieur civil, est décédé à Montréal à l'âge de 53 ans.

L'A. G. D. U. M. présente ses vives condoléances à la famille des disparus.



# Les diplômés écrivent

La liste ci-dessous représente la compilation des seules revues que nous recevons. Il est donc possible que des lacunes s'y trouvent; nous nous excusons auprès des diplômés, auteurs d'articles dont nous n'aurions pas fait mention et serions heureux, en ce cas, de publier dans le prochain numéro les rectifications nécessaires.

LA REDACTION

- ANGERS, (François-Albert): "Avons-nous compris nos ouvriers?" **L'Action Nationale**, octobre 1943.
- BIRON, (Edouard): "Pour équilibrer notre budget". **La Revue du Notariat**, septembre, 1943.
- BLAIN, (Emile): "Les céphalées d'origine réfractionnelle". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- BRAHY, (Jules): "L'otite tuberculeuse". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- BROUILLETTE, (Benoît): "L'industrie de la pâte et du papier". **L'Actualité Economique**, octobre 1943.
- CHARRON, (Yvon) p. s. s.: "Les évangélistes nous associent mystiquement au christianisme". **Nos Cours**, 9 octobre 1943.
- CHARRON, (Yvon) p. s. s.: "L'Épître aux Ephésiens nous associe mystiquement à Jésus". **Nos Cours**, 23 octobre 1943.
- CHARRON, (Yvon) p. s. s.: "La Première Epître aux Corinthiens nous associe mystiquement à Jésus". **Nos Cours**, 16 octobre 1943.
- DANSEREAU, (Dollard): "La Constitution canadienne". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- DELORME, (Jean): "Production et circulation des biens". **Technique**, septembre 1943.
- DESMARCHAIS, (Rex): "Langue française". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- DESMARCHAIS, (Rex): "Géographie". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- DESROSIERS, (J.-B.) p. s. s.: "La Restitution". **Nos Cours**, 9 octobre 1943.
- DESROSIERS, (J.-B.) p. s. s.: "Devoirs des juges". **Nos Cours**, 9 octobre 1943.
- DESROSIERS, (J.-B.) p. s. s.: "Nos syndicats doivent-ils être nationaux?" **Nos Cours**, 23 octobre 1943.
- DESROSIERS, (J.-B.) p. s. s.: "Causes atténuantes du vol". **Nos Cours**, 23 octobre 1943.
- DESROSIERS, (J.-B.) p. s. s.: "Causes excusantes du vol". **Nos Cours**, 23 octobre 1943.
- DESROSIERS (J.-B.) p. s. s.: "Nature et gravité du vol". **Nos Cours**, 16 octobre 1943.
- DESROSIERS (J.-B.) p. s. s.: "Les syndicats doivent-ils être neutres ou confessionnels?" **Nos Cours**, 16 octobre 1943.
- DUFAULT, (Paul): "Le rôle du sanatorium dans la lutte antituberculeuse". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- DUFRESNE, (Roger): "La pénicilline". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- DUHAMEL, (Roger): "La sagesse souriante de Saint François de Sales". **L'Ecole Canadienne**, octobre 1943.
- DUHAMEL, (Roland): "Réflexions sur l'enseignement religieux dans les premières années au cours classique". **L'Enseignement Secondaire au Canada**, octobre 1943.
- FERLAND, (Auguste) p. s. s.: "La grâce sanctifiante est-elle autre chose que les vertus infuses?" **Nos Cours**, 23 octobre 1943.
- FERLAND, (Auguste) p. s. s.: "La grâce sanctifiante est-elle en nous une nouvelle vie?" **Nos Cours**, 16 octobre 1943.

- FERLAND, (Auguste) p. s. s.: "La nature divine est-elle en nous une réalité créée et permanente? Nos Cours, 9 octobre 1943.
- FORTIER, (Fortunat): "Chronique géographique". **Bulletin des Sociétés de Géographie**, octobre 1943.
- GENEST, (Jean): "A propos de "notre question nationale". **L'Action nationale**, octobre 1943.
- GUENETTE, (René): "Des Ignorantins". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- GUENETTE, (René): "Le Christ et Notre-Dame dans la liturgie". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- HEBERT, (Amherst): "Education dentaire au stage préscolaire". **L'Action Médicale**, octobre 1943.
- IRENEE-MARIE (Frère): "A propos de bibliographie". **Le Naturaliste canadien**, juillet-août 1943.
- LABERGE, (Lasalle): "Le dépistage de la tuberculose parmi les membres du personnel enseignant de la province de Québec". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- LADOUCEUR, (Léo): "La lutte contre la tuberculose à Montréal". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- LANDRY, (Bruno): "Le jardin à l'automne". **Paysana**, octobre 1943.
- LANGLOIS, (Paul): "Législation québécoise (dommages-intérêts et assurances)". **La Revue du Barreau**, septembre 1943.
- LAPLANTE, (Rodolphe): "Les Caisses populaires". **Le Canada-français**, septembre, 1943.
- LAPLANTE, (Rodolphe): "Contre le prélèvement de la livre de chair". **Revue Desjardins**, octobre 1943.
- LEFEBVRE, (Antonin): "De la vente par le shérif et du titre qu'elle confère". **La Revue du Notariat**, septembre 1943.
- LATRAVERSE, (V): "De l'abcès de l'épiglotte à l'oesophagite phlégmoneuse". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- LESAGE, (Albert): "Le centenaire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal". **La Garde-malade**, septembre 1943.
- LETENDRE, (Samuel): "Brèves considérations sur la diathermo-coagulation". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- MAHEUX, (Arthur) abbé: "Audace". **Bulletin des Sociétés de Géographie**, octobre 1943.
- MARIE-VICTORIN, (Frère): "Observations botaniques sur les effets d'une exceptionnelle baisse de niveau du Saint-Laurent durant l'été de 1931". **Le Naturaliste canadien**, juillet-août 1943.
- MARIE-VICTORIN, (Frère): "Observations sur la bio-écologie du *Spartina pertinata*". **Le Naturaliste canadien**, juillet-août 1943.
- MAYRAND, (Albert): "Nantissement de la chose d'autrui". **La Revue du Barreau**, septembre 1943.
- MILLET, (J.-A.): "L'hygiène du tuberculeux". **L'Union Médicale du Canada**, octobre 1943.
- NADEAU, (Gabriel): "Chronique franco-américaine". **Culture**, septembre 1943.
- PEGHAIRE, (Julien) C.S.sp.: "La philosophie dans l'enseignement secondaire en France". **Bulletin des Etudes françaises**, septembre-octobre 1943.
- PERRAULT, (Antonio): "Critique des Arrêts". **La Revue du Barreau**, septembre 1943.
- PLANTE, (Albert): "35 rue Melbourne, Sherbrooke". **Relations**, octobre 1943.
- PLOUFFE, (Adrien): "Le grain de sable". **La Garde-Malade**, septembre 1943.
- RICHARD, (J.-B.): "Saint-Denis-sur-Richelieu".
- ROLLAND (Frère): "Méthodologie de l'anglais". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.
- SAINTE-MARIE, (Pierre): "Canada". **Bulletin des Sociétés de Géographie**, octobre 1943.
- VINET, (J.-B.) p. s. s.: "Sermon sur le sens de la mort". **Nos Cours**, 16 octobre 1943.
- WENDLING, (André-V.): "L'art de calculer". **L'Ecole canadienne**, octobre 1943.



# J. - O. GIROUX

Optométriste-Opticien diplômé  
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de  
MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.  
Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

**Dupuis Frères**  
LIMITÉE



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

C'EST LE TEMPS DE LIRE

## LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise :

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$ 6.00 par année. Aux Etats-Unis \$ 8.00; dans les autres pays, \$ 10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

265, rue Ste-Catherine est  
Tél. L.A. 6702 — Montréal

### Tait-Favreau, Ltée

LORENZO FAVREAU, o.o.d.  
Président-Propriétaire

Examen de la vue  
Verres Correcteurs

et assistants  
Optométristes - Opticiens  
Bacheliers en Optométrie

6890, rue St-Hubert  
Tél. CA. 9344  
MONTREAL

Spécialité :  
Examen de la vue  
Ajustement de verres

Téléphone : HA. 5544

### PHANEUF — MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS  
(Tout près de la rue Ontario)

MONTREAL

VOUS EST-IL ARRIVE de penser en nommant un particulier comme votre exécuteur testamentaire que :

Vous exposez à toutes sortes d'éventualités ceux qui vous sont chers;

La maladie ou la mort peut l'empêcher de remplir ses fonctions;

Il peut ne pas toujours disposer du temps nécessaire pour l'administration efficace de votre succession;

Celui qui lui succédera pourra ne pas avoir la compétence et l'impartialité voulues;

En désignant le "SUN TRUST" pour exécuter vos volontés, auquel vous pouvez adjoindre un parent ou ami, vous vous assurez :

SECURITE — COMPETENCE — PERMANENCE  
IMPARTIALITE

## Le SUN TRUST Limitée

Arthur Vallée, C.R., LL.D., président

Hervé Prévost,  
directeur général

Gérard Favreau,  
secrétaire

Succursale

Siège social

132, St-Pierre  
QUEBEC

10 ouest St-Jacques  
MONTREAL

BISCUITS

CONFISERIES

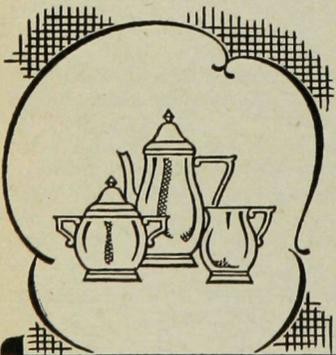
## DAVID & FRERE

LIMITEE

Téléphone  
AMherst 2115\*

1930, RUE CHAMPLAIN  
MONTREAL

**ROUGIER FRÈRES**  
*Produits Pharmaceutiques Spécialisés*  
 MONTREAL  
 350, RUE LE MOYNE



**ARGENTURE D'ORURE**

Pour la réparation de vos argenteries consultez une maison responsable.  
 32 années d'expériences. Plaqueur durant 20 ans pour la maison HENRY BIRKS

Appelez HA. 8775  
 967, boul. St-Laurent  
 Montréal

**J. Henri Achim**

**CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS GAUTHIER & CIE**  
 Comptables — Chartered Accountants  
 MONTREAL QUEBEC ROUYN

✓ LIBERTÉ RELIGIEUSE  
 ✓ LIBERTÉ DE PAROLE  
 ✓ LIBÉRATION DE LA PEUR  
 ✓ LIBÉRATION DU BESOIN

Nous pouvons vous libérer du besoin. Soit par la rente viagère **garantie** et le remboursement au décès. Soit par la rente viagère **garantie** et l'annuité au décès. Nos polices comportent encore: des dividendes, la valeur d'emprunt, la valeur de rachat, etc.

🍁 CAISSE 🍁  
**NATIONALE D'ÉCONOMIE**

41 ouest, rue Saint-Jacques  
 Montréal - HARBEUR 3291

*Hommages du*  
 Collège  
 des Chirurgiens-Dentistes  
 de la  
 Province de Québec

## Gardez

vos obligations de la victoire. Si vous avez temporairement besoin d'argent, servez-vous de vos obligations pour garantir un emprunt à la banque, emprunt que vous pourrez rembourser en plusieurs versements si vous le désirez. Tout gérant de la Banque Royale du Canada discutera volontiers avec vous les termes d'un tel emprunt. Conservez vos obligations de la Victoire. Vous ne pouvez faire de meilleur placement.

**La Banque Royale du Canada**

## Bernardin Frères

COURTIERS EN  
ASSURANCES

Maurice BERNARDIN  
Jean-Louis BERNARDIN  
André BERNARDIN

TELEPHONE : CH. 3195 — 1285, RUE VISITATION  
MONTREAL

Résidence :  
8813, Boul. La Salle  
YOrk 3165

Soir :  
783, St-Ferdinand  
Tél. WE. 5838

**PAUL-EMILE SAVAGE**  
NOTAIRE

Bureau : EDIFICE TRAMWAYS  
159, Craig O., suite 613-14 — Tél. BELair 1708

Jeunes avocats, ingénieurs ou agronomes, n'oubliez pas que la compétence seule vous permettra de vous imposer et de monter.

Inscrivez-vous à

## L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée

par le Secrétariat de la Province)

Deux années d'études, spécialement adaptées à vos besoins, vous conduiront à la *Licence en Sciences commerciales* et vous fourniront la formation économique indispensable à votre réussite.

*Demandez tous renseignements au Directeur*

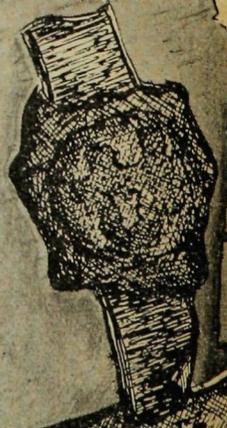
535, avenue Viger  
MONTRÉAL

# Une phrase qui vous honorera

Ceci est mon testament.

Je lègue à l'Université de  
Montréal

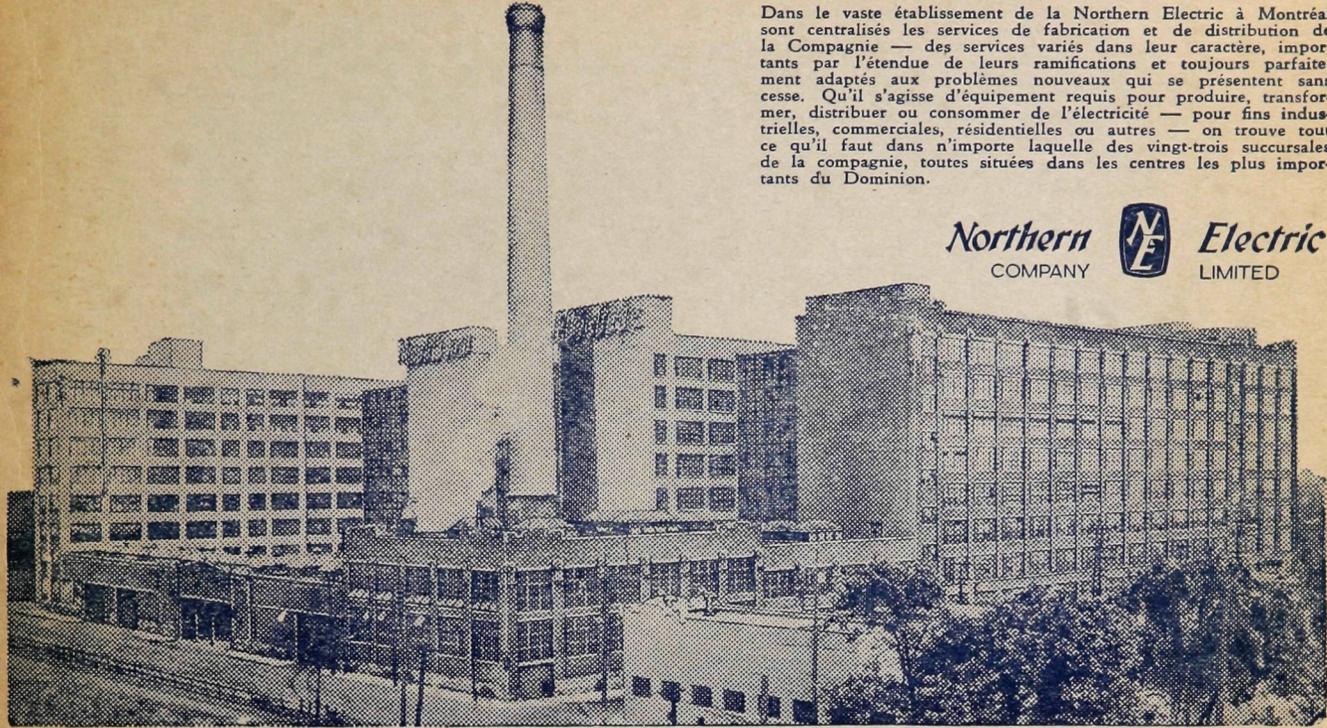
et ses livres de ma bi-  
bliothèque.



# Un service national électrique

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie — des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-trois succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

Northern  Electric  
COMPANY LIMITED



QUALITE & SERVICE

**P.-E. PAQUETTE**

ANGLE ST-HUBERT & DULUTH

Téléphone FFrontenac 0302

ESSENCE — HUILE A MOTEUR

MISE AU POINT DU MOTEUR

GRAISSAGE — SERVICE DE BATTERIES



Tél. CRescent 4768

Soir : { CR. 3646  
DO. 7919

**LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.**

REPARATIONS ET AMELIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit.

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIATEUR

## SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Ecoles d'Arts et Métiers, sous la régie du Secrétariat de la Province, offrent à ceux qui se destinent aux carrières industrielles une variété de cours basés sur les besoins de l'industrie et propres à répondre aux aspirations de chacun.

Les cours du soir, notamment, ont l'avantage de permettre à l'élève de poursuivre le jour un travail rémunérateur et d'employer, le soir, ses loisirs à des études qu'il reconnaît nécessaires et souvent indispensables.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur général des Ecoles d'Arts et Métiers, 7345 rue Garnier, Montréal.

JEAN BRUCHESI  
*sous-ministre*

HECTOR PERRIER  
*ministre*

La Pharmacie Paul Lippens, sise 3450 Saint-Denis, entre Sherbrooke et Carré Saint-Louis, a été fondée le 24 juin 1942, par Paul Lippens, bachelier-ès-arts, diplômé en Bactériologie Générale ((Faculté de Médecine)), bachelier et licencié en Pharmacie, bachelier en Optométrie.

# PHARMACIE D'ORDONNANCES

ENTIEREMENT DEVOUÉE A LA PROFESSION MÉDICALE

OFFICINE DE PHARMACIE

*Prescriptions*

HARBOUR

9185

LABORATOIRE DE BIOLOGIE

*Analyses*

Nous envoyons chercher vos ordonnances partout en ville — Toute commande postale reçoit une attention immédiate — Nos prix sont les plus bas possible.



## PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.P.H.M. L., B.A.O., O.D.

*Spécialiste en Prescriptions.*

MONTREAL

